

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLOMOUCI

Filozofická fakulta

Katedra romanistiky

**La comparaison des jurons et des insultes québécois et
français**

**Comparison of swearwords and insults between Quebec
French and French in France**

(Bakalářská práce)

Autor: Aneta Křemenová

Vedoucí práce: Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Olomouc 2018

Je, soussignée, Aneta Křemenová, atteste avoir réalisé ce mémoire par moi-même et avoir noté toutes références utilisées dans ce travail.

À Olomouc le 2018

.....

Signature

Je souhaite remercier avant tout mon directeur de mémoire Monsieur Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr. pour sa patience, aide et de m'avoir donné des conseils outils pour réaliser ce mémoire de licence. Merci également à tous mes amis de France et de Québec pour son temps à la participation au sondage qui joue un rôle important dans ce mémoire.

Table des matières

Introduction	6
1 Histoire de France abrégée.....	7
1.1 La Gaule et les barbares.....	7
1.2 Carolingiens.....	7
1.3 Capétiens.....	7
1.4 Le progrès économique et la chute	8
1.5 La France coloniale.....	8
2 Histoire de Québec abrégé	9
2.1 Les origines.....	9
2.2 Les Amérindiens.....	10
2.3 Invasion européenne	11
2.4 Nouvelle-France	12
3 Le français au Québec.....	13
3.1 Situation du québécois.....	13
3.2 Particularités	13
4 Les jurons et insultes.....	14
4.1 Jurons	14
4.2 Insultes	15
4.2.1 Étymologie	16
4.3 Les gros mots	16
4.3.1 Les gros mots dans la religion	16
4.3.2 Les gros mots et la sexualité	18
4.3.3 Les gros mots et la défécation	22
5 Les jurons et insultes en France	24
6 Les jurons et insultes au Québec.....	25
7 Le questionnaire	26
7.1 Connaissance et usage des vulgarismes québécois.....	27
7.2 Connaissance et usage des locutions et phrases québécoises	29
7.3 Connaissance et usage des vulgarismes français.....	31
7.4 Connaissance et usage des locutions et phrases françaises.....	33
7.5 Intensité des vulgarismes québécois	35
7.6 Intensité des vulgarismes français	37
7.7 Explication des mots	38
7.7.1 Bloke.....	38
7.7.2 Tabarnak.....	38

7.7.3	Tata.....	39
7.7.4	Bounoul	40
7.7.5	Chbeb	40
7.7.6	Weeaboo	40
	Conclusion.....	42
	Résumé.....	44
	Bibliographie	45
	Annotation	48

Introduction

Le but de ce mémoire de licence est la comparaison des mots vulgaires, des insultes et des jurons entre le français de Québec et le français de France. Ce thème a été choisi à base de la faute des ressources littéraires consacrés à cette problématique.

Dans ce mémoire, on va se focaliser au début sur les origines de la langue français sur le continent d'Amérique du Nord, plus spécifiquement au Québec, puis on va analyser l'influence de la langue anglaise sur la langue française et ensuite on va se concentrer sur la sphère vulgaire de la langue française, notamment sur les jurons et les insultes qui font une partie inévitable de la langue généralement.

Nous vivons dans une époque, où la langue s'était transformée considérablement, et se transforme sans cesse, à cause des influences des autres langues. Cet effet été produit ou démarré par la globalisation constante, qui entre autres détruit un peu des cultures avec leur propres traditions, attributs et signes de la culture en général.

Ce mémoire va aider aux futures générations des jeunes gens différencier des jurons et insultes français et québécois et de les utiliser comme il faut au Québec ou en France, convenablement bien sûr. Il faut comprendre que le langage grossier fait une partie de la conversation des adolescents, qu'il formule son impression dans son entourage et qu'il ne doit pas avoir nécessairement une signification négative.

Au début de ce mémoire, on va se concentrer sur l'histoire de la France et du Québec afin de comprendre comment la langue française influençait le québécois et d'apprendre des événements cruciaux qui ont formé le développement des deux pays. Ensuite, on va décrire la caractéristique et les particularités du québécois pour voir la distinction du français et juste après on va se lancer sur la description des jurons et insultes. Pour qu'on sache comment les habitants français et québécois saisissent les mots grossiers, on va utiliser un questionnaire à travers lequel on va l'apprendre.

1 Histoire de France abrégée

Si l'on veut analyser la langue française, on doit d'abord se focaliser sur l'histoire et des événements qui l'ont donné la vie et qui l'ont influencé et formé. Tout d'abord, on va se s'orienter vers la situation en France.

1.1 La Gaule et les barbares

À la naissance de la France comme on la connaît aujourd'hui, jouaient une rôle importante les barbares, les peuples qui ne parlaient ni ne comprenaient ni la langue latine ni grecque. Ceux qui ont envahi la Gaule (une région comprenant principalement la France, le Luxembourg, la Belgique et quelques autres pays de l'ouest d'Europe) par le nord s'appelaient les Francs qui avaient le roi Clovis comme leur chef. Clovis était aussi le premier roi français, le fondateur du Royaume des Francs et de la dynastie Mérovingienne.

1.2 Carolingiens

Après le règne des Mérovingiens, la dynastie des Carolingiens a monté sur le trône avec Charlemagne (ou Charles 1^{er} dit « le Grand »¹), fils de Pépin le Bref qui était Mérovingien. Charlemagne était très important pour sa protection de l'éducation, des lettrés et des manuscrits. Pendant la renaissance carolingienne, les écoles se sont ouvertes dans chaque évêché et monastère pour élever le niveau moral et intellectuel du clergé. Grâce à ce progrès s'est formée la minuscule caroline, une écriture qui s'employait du 8^e jusqu'au 12^e siècle. Pendant la guerre, à cause de la division de territoire entre les trois petits-fils de Charlemagne, s'est passé une autre chose importante, et cela la naissance du premier document écrit en français qui s'appelle *les serments de Strasbourg*.

1.3 Capétiens

À partir du 9^e siècle, une autre dynastie régnait dans le territoire de la France, et cela les Capétiens. Pendant son règne, la capitale a été établie à Paris, les croisades étaient menées par des armées chrétiennes au nom de la foi et finalement apparaissaient des troubadours, des personnages marquantes pour le déroulement de notre travail. Les troubadours composaient ses œuvres poétiques dans la langue d'oc et parfois les laissaient interpréter par des jongleurs. Leur carrière influençait la société contemporaine jusqu'au XIII^e siècle.

¹ Wikipédia : Charlemagne, [online], [cit. 2018-03-12]. Accessible : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Charlemagne>

1.4 Le progrès économique et la chute

Les XII^e et XIII^e siècles sont marqués par le progrès architectonique et par le développement de l'économie des villes comme Bordeaux par son commerce maritime, Rouen grâce à l'industrie du drap, puis Toulouse et Angers. Malheureusement, la guerre de Cent Ans a venu et ensuite les conflits de la succession au trône français à cause de la mort de Charles IV le Bel, le dernier des Capétiens directs. La source la plus importante pour nous concernant des informations de la guerre sont les chroniques de Jean Froissart. Pendant toute la guerre de Cent Ans, la France était en général en désavantage contre les Anglais à cause de sa répétition des mêmes fautes stratégiques et aussi à cause de la peste noire laquelle a apparu en France en 1347. Enfin en 1453, la dernière bataille s'est effectuée à Castillon et le trône français s'est secoué devant les rois anglais, mais une grande dépression économique et sociale a frappé la France.

1.5 La France coloniale

En 1492, quand Christophe Colombe a découvert le continent Américain (on va se focaliser sur ce thème amplement dans le chapitre suivant), la France avait des conflits avec l'Italie. Le problème résidait dans la richesse et le développement d'Italie et dans la volonté de France d'être au même niveau sociale et culturel qu'elle. Un personnage avec un rôle majeur dans des affrontements avec l'Italie était François I^{er}, le roi français qui a gagné la Bataille de Marignan en 1515. Le XVI^e siècle est caractérisé par l'expansion au continent américain qui a été déjà colonisé par les Espagnoles et les Portugais, par conséquent les Français avaient beaucoup des problèmes de s'imposer.

Cependant, allons-y voir la situation au Canada (dans le cadre du chapitre n° 2) avant sa colonisation pour compléter nos connaissances et de cette façon se construire une image complète de la relation entre la France et le Canada.

2 Histoire de Québec abrégé

2.1 Les origines

Pour qu'on puisse analyser le français québécois, on doit premièrement examiner profondément l'histoire de Canada qui était longue mais très riche et intéressante.

L'histoire lointaine comme telle se peut analyser avec de l'aide de deux ressources. D'un côté ce sont les mythes et les légendes et de l'autre côté c'est l'histoire scientifique basée sur les découvertes archéologiques.

Les mythes et les légendes, racontés par les ancêtres aux leurs descendants, forment une part de l'histoire plutôt fantastique, même si quelque partie puisse être considéré comme véritable. Ils forment un élément inséparable de la vie et de la culture des tribus nord-amérindiennes, ensemble avec la religion entre autres. Une tribu des indiens appelé les Pieds-Noirs a beaucoup de ces mythes, par exemple le mythe de Napioa. C'est une version mythique de la création de la Terre et des gens où le créateur Napioa flottait sur un tronçon au milieu des eaux qui couvraient tout le monde. Il envoyait un poisson, une grenouille, un lézard et une tortue dans les eaux pour voir ce qui se trouve en bas et seulement la tortue retournait avec boue. Napioa a donc formé une boule de la boue et celle-ci a grandi jusqu'à ce qu'elle devînt la Terre et ensuite il a créé les hommes.

Cependant, d'un point de vue scientifique on peut seulement spéculer sur les vraies origines d'un homme canadien. Grâce à un archéologue tchèque Jiří Chlachula qui vivait au Canada quelques années, on a obtenu des preuves archéologiques qui prouvent que la présence d'un homme sur le continent américain plus tôt qu'on pense. C'étaient des cailloux roulés qui paraissaient aux outils primitifs paléolithiques. Par conséquent, les origines du peuplement du continent nord-américain se datent jusqu'à 12 000 av. J.-C., quand les premiers hommes ont venu du nord-est de l'Asie sur le continent américain pendant la dernière période glaciaire. Ils ont utilisé, peut-être inconsciemment, l'intuition des animaux qui ont passé la frontière de l'Asie et l'Amérique à travers un pont de terre qui était formé seulement par la continuation des montagnes Rocheuses, situé dans la localité du détroit de Béring actuel.

Entre les derniers colons étaient des Inuits (ou les *hommes*) qui sont venus vers 3000 av. J.-C. probablement à travers la surface d'eau glacée du détroit de Béring. Une autre variante serait qu'ils l'ont traversé sur des glaçons immenses, éventuellement sur des embarcations simples. En tout cas, la dernière option n'est pas très vraisemblable.

Pourquoi est-ce qu'on parle des Inuits ? Principalement parce qu'aujourd'hui une des langues avec lesquelles ils s'entendent est entre autres le français. En plus, dans le passé ils étaient poussés par des autres tribus indiennes des zones plus aimables pour la vie, c'est-à-dire des zones subarctiques, quand ils voulaient migrer au sud. Alors, ils ont été obligés de rester au nord de l'Amérique du Nord et aujourd'hui on peut compter avec 12,5 milles des Inuits seulement au Québec. On peut déduire de ça l'influence de ses propres langues, c'est-à-dire des langues inuites comme par exemple *inupiaq* ou *inuktun*, sur le français de nos jours.

Les autres Paléoindiens (ou Paléoaméricains) ont continué au Sud dans les zones avec le climat plus favorable à vivre. Bien sûr qu'ils étaient les premiers hommes dans cette partie du monde, par conséquent personne ne les a dérangés. Ils ont mûri comme des grandes civilisations le plus dans les zones de l'Amérique Centrale, du Mexique et dans les Andes péruviennes. Comme ils n'avaient presque pas des maladies, le nombre d'habitants a crû rapidement, c'est pourquoi au milieu du XV^e siècle il y avaient été près de 500 milles des personnes dans la zone de Canada actuel, à savoir dans la côte de l'Ouest et au sud de l'Ontario actuel.

Le plus grand problème pour ces grandes civilisations était le contact et ensuite la collision avec les Européens qui ont amené dans la majorité des cas la peine et la mort. La cause n'était pas seulement l'agression et meilleures armes des conquérants, mais dans la plupart c'étaient exactement les maladies, contre lesquelles les indiens n'étaient pas immunisés. À peu près 90 pour cent d'habitants autochtones sont morts pendant cette catastrophe.

2.2 Les Amérindiens

Il est très difficile d'obtenir l'image concret et réel de la vie des habitantes autochtones de Canada, parce qu'il n'y a pas des preuves littérales de l'époque. C'est pourquoi les historiens sont obligés de faire confiance aux objets archéologiques, légendes transmises de bouche à oreilles et ils doivent aussi puiser aux sources écrites tels que des notes, dossiers et autres des premiers conquérants européens.

Les scientifiques essaient de mettre tous ses acquis en tas et ensuite les classifier. Un paramètre de classification est selon le type de langue, c'est-à-dire selon les familles de langues. La langue des Indiens appartient parmi les langues agglutinantes, c'est-à-dire « une langue dont les traits grammaticaux sont marqués par l'assemblage d'éléments basiques

ou morphèmes, chaque morphème correspondant à un trait et chaque trait étant noté par un morphème »². C'est un type de formation utilisé par exemple par les Inuites ou les Ojibwés.

L'autre type de classification est selon les conditions géographiques dans lesquelles les habitants autochtones vivaient et lesquelles ont influencé la manière d'obtenir de la nourriture. On les distingue entre les chasseurs de la forêt, les agriculteurs, les indiens de la prairie, les indiens littorales, les Inuites et les Aléoutes.

2.3 Invasion européenne

Autour de l'an 1000, sont venues les barques des gens qui étaient appelés par les Amérindiens par une expression „images pâles barbus“. Il s'agissait des Vikings, explorateurs et pirates scandinaves. Ils naviguaient sous le commandement d'Erik Thorvaldsson surnommé *Erik le Rouge*. Ainsi ils sont parvenus jusqu'à Island et ensuite au „terre promise“ pleine de près et forêts, d'ici *Greenland* – la terre verte. Erik le Rouge était le premier fondateur norvégien d'hameau en Groenland.

La colonisation continuait dans la direction du continent américain, mais cette fois sous le commandement du fils d'Erik le Rouge – Leif Erikson. Les Vikings norvégiens ont été autour de l'an 985 les premiers européens en Amérique. Ils ont fondé un petit hameau au nord de Newfoundland, probablement le hameau légendaire - Vinland, qui n'a pas duré longtemps. D'ici les Vikings ont continué au sud, mais les sources ne nous disent jusqu'à où ils sont arrivés. Tous ces informations sont basées sur les découvertes archéologiques en Newfoundland. L'expansion des Vikings a cessé dans le XIV^e siècle à cause de l'épidémie de la peste à Norvège et à Island, mais aussi à cause de climat qui s'aggravait en Groenland.

Dans le XV^e siècle, les expéditions des caravelles portugaises ont commencé et puis aussi des barques espagnoles, françaises, anglaises et hollandaises. Une de ces routes a accompli le fameux Christophe Colomb en 1492 en cherchant un chemin de commerce entre l'Inde et l'Europe pour le pair royal espagnol. Le résultat de cette expédition était la « première » découverte du continent américain. Il y a des hypothèses lesquelles ce fait mettent en doute, mais ce n'est pas le but de ce travail. En 1492, l'Amérique s'ouverte au monde est la lutte pour la division des territoires découverts a pris sa place. Avec la sortie de la bulle pontificale *Inter Cætera*, le traité de *Tordesillas* a été conclu et les territoires ont été divisés par une ligne du Nord au Sud entre l'Espagne et le Portugal. Ce qui était à l'Ouest de cette ligne appartenait à l'Espagne et ce à l'Est appartenait au Portugal. Bien sûr que cela ne faisait plaisir à Angleterre, France ni Pays-Bas.

² *Wikipédia* : Langue agglutinante, [online], [cit. 2018-03-26]. Accessible : https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_agglutinante

2.4 Nouvelle-France

En 1534, les Français commençaient à avoir un grand intérêt pour le continent américain, c'est pourquoi Jacques Cartier venait au Canada, faisait le commerce avec des Micmacs et se dirigeait vers le centre du continent. Pendant une rencontre avec les Iroquois, il a profité du moment et il a appris deux hommes parler en français à son profit. Ensuite, il a donné le nom au Fleuve Saint-Laurent, au Canada (du *kanata*, ce qui signifie en langue iroquoise un village) et aux plusieurs autres parts du pays.

Plus important toutefois était Samuel de Champlain, cartographe, qui a réalisé en 1603 plusieurs voyages dans la zone de Nouvelle-France, Acadie et Québec. C'était aussi lui qui a fondé la première colonie près du fleuve Saint-Laurent et l'a donné le nom *Québec* ce qui signifie « détroit » dans la langue des Indiens. Après quelques ans, en 1627, a commencé la guerre entre la France et l'Angleterre, ce qui a aggravé la situation de colonisation pour les Français. Les luttes ont continué très long temps et finalement en 1759 Québec a tombé sous la griffe des Anglais. L'an 1763 était le point radical, parce que la France a complètement perdu toute Canada avec le traité de Paris et l'Angleterre s'est approprié le Québec ensemble avec la fierté québécoise. Depuis ce point-là, Canada est caractérisé par une cohabitation de plusieurs cultures différentes qui, jusqu'aujourd'hui, ne se supportent pas très bien.

3 Le français au Québec

Dans ce chapitre, on va s'expliquer un peu la situation politique de la langue québécoise, mais on va se focaliser surtout sur les particularités de cette langue lesquelles la différencient du français de France.

3.1 Situation du québécois

En ce qui concerne la politique, le français est la langue maternelle de 81,5 % d'habitants de Québec, l'anglais de 8,8 % des Québécois et 9,7 % d'habitants ont pour la langue maternelle une des langues non officielles. Il est évident que le français prédomine au Québec, mais c'est aussi la seule province canadienne où c'est comme ça. Toutes les autres provinces ont à la première place l'anglais. Il y a toutefois un grand problème avec l'assimilation langagière constante qui est provoquée par l'adoption de la langue anglaise par les immigrants à cause de la majorité des anglophones au Canada au total et bien sûr aussi à cause de la domination de l'anglais dans la sphère économique. Seulement pour la comparaison, il est utile de se dire qu'au Canada sauf Québec il y a seulement 4,5 % des gens avec la langue maternelle française et ce chiffre se diminue.

3.2 Particularités

Le français québécois a beaucoup des attributs qui le différencient du français de France clairement. La première chose qui captive l'attention de l'homme français quand il arrive pour la première fois au Québec, c'est la partie phonique. Comme il y a une immense influence de l'anglais, ça se voit surtout sur la déformation de la consonne [r] et sur l'utilisation des mots anglais sans cesse au moins dans le langage de la jeune génération. En outre il y a la diphtongaison (transformation d'une longue voyelle à une diphtongue) qui est très fortement audible, on peut se le montrer sur un exemple *passé* qui se prononce comme *paousse*. Une autre particularité est la féminisation, un phénomène qui est aujourd'hui au Québec en train d'évolution relativement rapide en comparaison avec la France conservatrice³. La plus grande différence est toutefois dans le vocabulaire. Le québécois possède le lexique qui est enrichi par les anglicismes, néologismes, les mots d'origine amérindienne et d'autres.

³ KADLEC Jaromír, HOLEŠ Jan : *Francouzština na americkém kontinentě*, Univerzita Palackého v Olomouci, 2006, pg. 64

4 Les jurons et insultes

Dans ce point-là on parvient au point essentiel de ce travail. Les jurons et insultes sont des formes lexicales que beaucoup de monde essaie d'éviter, particulièrement les gens de la haute volée. Grâce à l'évolution sociale, l'attitude à l'égard des gros mots, insultes et autres s'est développée jusqu'au point où ces mots sont pour le moins plus ou moins tolérés. Néanmoins l'utilisation des jurons dans la manifestation écrite (par exemple dans la presse) ainsi que dans la manifestation orale est considéré par la société comme incongru. Pour qu'on puisse comprendre parfaitement la différence entre les jurons et insultes, on doit tout d'abord définir et décrire les deux.

4.1 Jurons

En ce qui concerne l'étymologie du terme juron, il s'agit d'un substantif qui a venu du latin et qui a été inventé par Jean de Montlyard en 1599.

Des jurons, ou bien des vulgarismes, sont des mots ou des locutions proférés spontanément par une exclamation expressive du locuteur qui expriment un certain point de vue envers une certaine situation ou certain homme. Ces mots ont le fond négatif et très émotif. Il y a plusieurs descriptions des mots *juron* ou *juré* et chaque dictionnaire l'a un peu différente. Une nuance est par exemple entre les dictionnaires très similaires édités sous la même édition, c'est-à-dire l'édition Larousse. Dans la forme imprimée de ce dictionnaire on trouve la description suivante : „**juron** *n.m.* *Exclamation grossière ou blasphématoire.* “⁴. Mais d'autre part d'après le dictionnaire de français Larousse en ligne un juron est défini comme :

« *Expression grossière traduisant sous forme d'interjection une réaction vive de dégoût ou de colère.* »⁵

Cette définition quand même n'est pas trop précise, parce qu'elle nous dit qu'un juron s'exprime sous forme d'interjection. C'est partiellement vrai, dans le cas où un juron est utilisé pour manifester la surprise. Dans d'autres cas il s'utilise aussi pour exprimer la colère ou l'indignation de quelqu'un. Sous la forme d'interjection on connaît par exemple l'expression *Corbleu !* « *le juron familier qui marque une vive humeur, nuancée d'indignation,*

⁴ Larousse de poche : Dictionnaire des noms communs/des noms propres, précis de grammaire, pg. 373

⁵ *Encyclopédie Larousse* : Juron, [online], [cit. 2018-04-15]. Accessible : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/juron/45216?q=juron#45170>

de véhémence, etc. »⁶ Bien sûr que ce n'est pas la seule interjection vulgaire dans la langue française. Il y en a une abondance et on va traiter ce sujet à nouveau plus tard dans notre travail.

Dans cette mémoire de licence on va quand même parler du langage québécois et ensuite des jurons et insultes québécois, c'est pourquoi il est très important pour nous de connaître le terme „sacre“ qui est le synonyme pour un juron.

4.2 Insultes

À la différence de juron, une insulte n'est pas une simple exclamation, mais c'est une expression, parole ou un acte qui offense une autre personne ou un groupe de personnes et de plus leur cause préjudice de sa réputation ou blesse sa dignité. Une insulte peut être intentionnelle ou accidentelle alors elle ne doit pas être nécessairement utilisés dans le sens négatif. Tout dépend sur trois choses : a) la conduite (ou comportement) et intention du locuteur ; b) l'attitude laquelle le récepteur adopterait envers le locuteur ; c) la perception d'une insulte.

Dans le dictionnaire *Larousse de poche* une insulte est décrite comme « *Outrage en actes ou en paroles*⁷ », ce qu'on peut considérer comme une définition brève et claire. Ce mot a également d'autres dénominations ou mieux vaut dire des nuances comme un blasphème, une invective ou un sacre, dont le dernier est utilisé au Québec.

INSULTER⁸ v. t., v. intr. et v. pron. Du lat. « *insultare* attaquer, sauter sur ». L'emploi le plus courant est t. dir. au sens de « Offenser volontairement qqn par une parole blessante » : *Il a insulté cette femme en lui tenant des propos impertinents et grossiers.*

Trans. indir. Insulter à signifie « Manquer à ce que l'on doit aux pers. et aux choses » : *Insulter à la misère de qqn.*

La forme *Insulter à* n'est pratiquement plus employée qu'avec des mots de choses ou des noms abstraits. – On ne marquera bien la différence de sens entre *insulter*, « Couvrir d'injures » et *insulter à* « manquer au respect qui est dû ».

⁶ *Espace français* : Les valeurs des interjections, [online], [cit. 2018-04-20]. Accessible : <http://www.espacefrancais.com/les-valeurs-des-interjections/>

⁷ Larousse de poche: Dictionnaire des noms communs/des noms propres, précis de grammaire, pg. 356

⁸ POUGEOISE Michel : Dictionnaire DIDACTIQUE de la langue française, pg. 244

4.2.1 Étymologie

L'étymologie du mot « insulte » est un peu complexe. Les origines commencent dans la moitié du XIV^e siècle, plus précisément en 1355 selon l'écrivain et traducteur française Pierre Bersuire. « Insulte » est une dérivée du verbe « insulter ». Quant au verbe, il s'agit d'un emprunt du verbe latin *insultare* ce qui signifie « attaquer, sauter sur ».

« *Mieux eust il fait soy contenir en sa maison... que insulter en la mienne ... la pillant.* » (XVI^e s., Rab.)⁹

Ce sens était utilisé jusqu'au XVII^e siècle. Ensuite le substantif « insulte » a remplacé le « *insult* » usité aussi jusqu'au début du XVII^e siècle, ce qui était un emprunt du latin *insultus*.¹⁰

4.3 Les gros mots

Comme le titre nous donne à entendre, dans cette domaine-ci on va se focaliser sur les gros mots lesquels s'utilisent en jurant et insultant et ensuite aussi sur les tabous dans la communication. Ceux-ci on peut les fragmenter en trois domaines sémantiques : la religion (ou le sacré), la sexualité et la défécation (ensemble avec les excréments).

4.3.1 Les gros mots dans la religion

Commence-t-on avec le sujet le plus sacré : la religion. Il est un peu ironique que l'Église, soit chrétienne soit catholique, avait toujours pressée ses moutons à l'honorer et à rendre un culte à son propre Dieu au cours d'histoire. Cela l'a dirigé jusqu'à l'époque où le monde ne la respecte autant qu'elle voudrait et parfois les gens s'en moquent. Grâce à l'évolution de langues (pas seulement français) on a beaucoup de possibilités de se détendre oralement. Il y a un grand nombre des gros mots utilisant le nom de Dieu, même si on tous connaît un des dix commandements de Dieu : « *Tu n'invoqueras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain ; car l'Éternel ne laissera point impuni celui qui invoque son nom en vain.* »¹¹ C'est ironique, n'est-ce pas ? En jurant on utilise très souvent le nom de Dieu ou de ces plus proches parents en forme d'une interjection : *Jésus !, Dieu !, bon Dieu !, Jésus Marie !, nom de Dieu !* et d'autres. On peut aussi former des jurements en utilisant et ajoutant des attributs physiques lesquels sont alliés au Dieu : *sang de Dieu ! corps de Dieu !, ventre de Dieu !*¹² etc. Malheureusement beaucoup des jurons sont déjà vieillis est se trouvent

⁹ Larousse – Paris : Dictionnaire d'ancien français

¹⁰ BLOCH Olivier, VON WARTBURG Walther : Dictionnaire étymologique de la langue française, pg. 342

¹¹ Bible, Pentateuque, Exode 20.7

¹² ROUAYRENC Catherine : Les gros mots, Que sais-je?, Presses Universitaires de France, 1998

seulement dans la littérature des siècles XVI, XVII et XVIII au mieux. Entre eux appartiennent par exemple *morbleu*, *palsambleu*, ou *sacrebleu* dont le dernier a devenu fameux grâce au livre détectif d'une écrivaine anglaise Agatha Christie qui s'appelle *Hercule Poirot*. La beauté de la langue française et dans un large éventail d'options de variations des mots et ensuite formation des nouvelles significations. On peut jouer à cœur joie avec la variation de mots au moyen de la préposition „de“. Ainsi on peut former des formes de locutions comme : *putain de Dieu*, *bordel de merde* ou *hostie de tabarnac* (expression québécoise), ou des locutions encore plus combinées *Nom de Dieu de nom de Dieu* !¹³ Similaire est une préposition *par*, qui était utilisée pour la plupart dans les jurements anciens : *par le cap de Dieu*, *par le ventre de Dieu*, *par le sang de Dieu*. Il est intéressant qu'à partir de là vient par exemple l'expressions *palsambleu* ou *ventrebleu*, lesquelles étaient proches à A. de Musset « *Vive Dieu ! Savez-vous que je n'en crains pas quatre ? Palsambleu ! Ventrebleu !* »¹⁴ En plus de ces deux prépositions on peut aussi former une liaison de plus qu'un juron sans utilisant de préposition : *corps-Dieu*, *merci Dieu* ou encore *croix-Dieu* !

Il n'est pas insolite que parfois des gros mots acquièrent une variante euphémique, surtout s'il s'agit d'une personne pieuse dont caractère ne lui permet une contradiction à Dieu. Dans ce cas-là on trouve des altérations comme *corbieu*¹⁵ (variante de *corbleu*) ou *sacreblotte*¹⁶ (variante de *sacrebleu*). En français québécois il y en a aussi quelques-uns. On y trouve par exemple une expression euphémique *tabarnouche* qui est une des plusieurs variantes qui viennent du sacre *tabarnak*, ou encore *ostin* – variante du sacre *ostie*. Dans le cas plus grave que ça on ne se contente seulement avec une pure altération, mais on remplace complètement le nom *Dieu* par un autre substitut. Par exemple le sacre *nom de Dieu* ! on remplace par *nom d'un chien*, *nom d'un tonnerre* ou pareils.

Finalement le nom *Dieu* se peut utiliser en forme d'un adjuvant dans une phrase laquelle est constituée pour exprimer un désir ou un souhait : *Dieu me damne* !

En ce qui concerne l'opposite du Dieu, c'est-à-dire le Diable, la langue française figrole avec la substitution de l'un à la place de l'autre. La raison quand même est très simple. Aussi bien le sacré que le maudit, tous les deux viennent d'un même mot, et cela le mot latin *sacer*, qui signifie en même temps *saint* et *maudit*. Voilà pourquoi peut-on bien les remplacer. Par conséquent on obtient des expressions suivantes : *diable* ! à la place de *Dieu* !, *nom d'un Diable* ! à la place de *nom de Dieu* ! ou *bédiabile* ! à la place de *bédieu* ! L'imprécation à

¹³ ROUAYRENC Catherine : *Les gros mots*, Que sais-je?, Presses Univesitaire de France, 1998

¹⁴ DE MUSSET Alfred : *À quoi rêvent les jeunes filles*, 1832, II, 3, p. 374

¹⁵ RABELAIS François : *Le Tiers Ivre*, VII, p. 34, cit. du TLFi

¹⁶ DAUDET Léon : *Fantômes et Vivants*, 1914, p. 110, cit. du TLFi

l'aide de *diable* se peut aussi user dans la forme de subjonctif, où on envoie le destinataire à un endroit ténébreux où personne veut finir sa vie. Pour qu'on puisse user cette formulation, on doit ajouter la conjonction *que*. Ainsi on obtient des locutions comme *Que le diable t'emporte !*, *Que le diable t'étouffe !* ou *Que le diable te brûle !* et d'autres. Elle existe aussi une imprécation plutôt vieille et est très rare mais qui vient du début du XIX^e siècle : *Que le diable le patafiole !*¹⁷ Les locutions subjonctives peuvent être suivies par la conjonction *si*, qui nous donne des phrases hypothétiques et vulgaires en même temps : *Que le diable m'emporte si... !* ou *Que le diable me brûle si... !* Il nous peut paraître que le diable doit faire quelque chose au destinataire pour qu'on soit satisfait, mais le contraire est vrai. On n'a pas besoin du verbe principal, par contre on peut user des phrases comme : *Du diable si je m'en souviens !* ou *Au diable si je ne la connais pas !* De plus on peut renvoyer le destinataire relativement grossièrement (on dit *relativement* parce qu'aujourd'hui on a beaucoup plus des choix des injures) à l'aide de l'impératif en présence du destinataire avec des expressions *va au diable*, *va aux cinq cents diables*.

4.3.2 Les gros mots et la sexualité

En ce qui concerne la sexualité, c'est un thème délicat qui est un tabou dans la conversation au certain niveau, ce qu'on veut dire est son usage par exemple au travail, à une conférence ou pareille. Néanmoins des expressions vulgaires avec ce thème s'utilisent très souvent dans le langage de la rue ou même entre des amis ou des ennemis. On reviendra à voir cette affaire, c'est-à-dire la question de l'usage du langage vulgaire dans la société, plus tard dans notre travail. Maintenant jetons un coup d'œil sur les mots vulgaires en rapport avec la sexualité. Dans cette domaine-ci on peut distinguer plusieurs parties dont la première traite la sexualité de la femme.

Dans des dictionnaires de la langue commune on a du mal à trouver les mots grossiers qui ont au moins quelque chose en commun avec des attributs sexuels de femme. Au sujet des parties génitales féminines, on peut trouver seulement deux termes : *vagin* et *vulve* dont la deuxième se trouve dans les dictionnaires comme un terme médical, mais rien de plus. Pourtant il y en a beaucoup plus dans la langue commune ! Par exemple le mot *cramouille* n'apparaît dans aucun dictionnaire ordinaire. D'autre part des mots comme *con*, *foufoune* ou *choune* apparaissent au moins dans les dictionnaires en ligne. Un chapitre un peu différent forme le dictionnaire de l'argot. Selon Mme Catherine Rouayrenc ces dictionnaires généralement ne donnent qu'une définition très simple, et cela « sexe de la femme » et en plus

¹⁷ MEILHAC Henri, HALÉVY Ludovic : *Gde-duchesse Gérolstein*, 1867, II, 5, p.250, cit. du TLFi

elle dit que « La précision *vulve* n'intervient que très rarement ». ¹⁸ En revanche le dictionnaire de l'argot du professeur Jean-Paul Colin et rédacteur Jean-Pierre Mével fait une exception. Par exemple le mot *cramouille* (cité plus haut) y est défini comme « nom féminin Vulve : ÉTYM. *origine peu claire ; dérivé de craquette d'après Guiraud, probablement lié à mouiller, au sens sexuel du terme. 1935 [Esnault].* » ¹⁹

On dirait que dans notre ère des règles strictes sur l'usage de la langue courante pourraient se relâcher, mais évidemment ça va prendre encore plus de temps pour ce changement radical. La raison pour l'absence du tas des désignations consiste peut-être dans l'aversion contre ces mots de la part des plus âgés, dit euphémiquement. D'un côté c'est compréhensible parce que les gens de la vieille école n'ont pas l'envie de voir des cochonneries dans le dictionnaire s'ils chercheraient par exemple le mot *foufou* et ensuite ils trouveraient une *foufoune* juste en dessous. Ça peut être inquiétant. De l'autre côté il faut innover le lexique au fil du temps parce que la langue se développe sans cesse.

Quant aux mots représentant le sexe de la femme, on peut trouver *con* (qui vient du mot latin *connus* ayant le même sens), *boutique* (« Organes sexuels de l'homme ou de la femme, plus ou moins exhibés » ²⁰) ou *boutonnière* (= vulve, clitoris ou anus). L'organe avec le plus grand nombre des désignations est sans doute la vulve. Il y a par exemple *chat* qui existe depuis le XVI^e siècle et dont évolution nous donne des synonymes *chatte* et *chagatte*. Par l'utilisation du verlan on obtient le nom teuch (« *verlan approximatif de chatte. 1988* » ²¹). Par rapport à ce verlan, il n'est pas insolite parce qu'il s'utilise aussi dans d'autres sphères sémantiques. Le chat comme nom d'un animal est fréquemment utilisé grâce à la métaphore (la fourrure → le pubis) ensemble avec l'homonyme *chas* d'où ressort le résultat un peu exagéré : « le chas fourré », d'où le vagin. Il y a des noms très semblables : *minou*, *minet*, *minette* ou *mistigri*. D'autres synonymes sont *greffière* et *fri-fri* dont le deuxième s'est formé par le redoublement de la première syllabe de *frisé(e)* et s'utilise pour la plupart dans *cache-fri-fri*. Comme on pouvait voir jusqu'ici, beaucoup des mots, sinon toutes, se forment à travers la métaphore, d'où entre autres *fente*, *fendasse*, *craquette* ou *craque* (comme une fente dans un rocher. On peut aussi rencontrer d'autres métaphores qui empruntent les noms dans diverses sphères comme par exemple dans la flore d'où est *la figue* (=vulve, testicule), *l'abricot* ou *nénuphar*, ou une autre sphère - la faune d'où est *la moule*. Les désignations suivantes sont des variantes du mot clitoris : *clicli* (formé de la même manière que *fri-fri*),

¹⁸ ROUAYRENC Catherine : *Les gros mots*, Que sais-je?, p.19

¹⁹ COLIN Jean-Paul, MÉVEL Jean-Pierre : *Dictionnaire de l'argot*, Larousse, p.174

²⁰ Ibid., p.82

²¹ Ibid., p.617

berlignot (= clitoris ; pucelage), *bonbon* (aussi signifie „les testicules“), *framboise* ou *bouton*. Il y a aussi des expressions métaphoriques pour des actions passionnelles comme *jouer de la mandoline*, *se chatouiller l'hibiscus* et encore une excitation sexuelle comme *avoir la praline en délire* ou *mettre le haricot à la portière*.

En parlant de la femme, on doit aussi mentionner des mots utilisés au sens très négatif, on dirait plutôt des mots insultants. Entre eux on peut inclure des noms tels que *pute* et *putain* lesquels désignent une prostituée, mais lesquels sont aussi tellement utilisés comme une insulte. *Putain* est encore plus fréquemment usé comme un juron. D'un autre côté il n'est pas rare que le nom *pute* est souvent usé avec une préposition *de* et un « *substantif désignant une personne ou une chose que l'on maudit* ». ²² De cette manière on obtient par exemple *Pute de nature !* et si l'on change l'ordre on peut rencontrer un *fils de pute*. En plus on a un terme *tchèbi* ou *tchèb* qui est une forme verlanisée d'un mot emprunté du mot anglais *bitch* avec le même sens.

En ce qui concerne le sexe de l'homme, on peut insulter pratiquement avec deux parties génitales de l'homme, c'est-à-dire avec le pénis et les testicules. Comme ils sont biologiquement séparés l'un de l'autre, on les appelle comme l'ensemble sous termes *attributs* ou *parties*. Un terme *marchandise* peut être utilisé dans plusieurs sens et ils sont tous négatifs d'une certaine façon. Dans le dictionnaire de l'argot on trouve quatre explications : « 1. *Objet bon à voler (bourse, montre, porte-monnaie, etc.)*. – 2. *Prostituée*. – 3. *Excrément (notamment dans le parler des vidangeurs)*. – 4. *Organes sexuels masculins*. » ²³. En même façon que chez la femme, on a beaucoup des métaphores chez l'homme à part de *marchandise*, comme *bijoux de famille* ou son synonyme *bibelots*. Comme dans d'autres langues, même en français le pénis a plusieurs dénominations, mais dans ce travail on va mentionner seulement quelques-uns. On a par exemple *teube* (ou *teubi*) qui est une forme verlanisée de *bite*, *zeb* (ou *zébi*) et son synonyme *zob* (ou *zobi*), puis encore *goupillon* ou *nœud* dont le dernier s'utiliser dans une locution fortement injurieuse *tête de nœud*. Il y a encore entre d'autres un qui peut être gênant pour les hommes, et cela *zigouflette*, une désignation de forme féminine qui vient du terme *zifolet* (ou *zigouflet*). Dans une conversation entre des mecs on peut entendre une locution *coup d'arbalète*, qui signifie outrageusement un coït du point de vu de l'homme. Un terme relativement fréquemment utilisé est la *queue* qui peut s'user en parlant de la masturbation de l'homme dans la locution *se faire* ou *se taper une queue* et il y a aussi un nom dérivé d'elle, et cela un *queutard* qui se dit d'un homme très porté sur les plaisirs

²² *Trésor de la Langue Française informatisé* : *Pute*, [online], [cit. 2018-05-09]. Accessible : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3693304740>;

²³ COLIN Jean-Paul, MÉVEL Jean-Pierre : *Dictionnaire de l'argot*, Larousse, p. 388

sexuels²⁴. Il est intéressant qu'on puisse fragmenter certaines désignations du pénis selon quelques caractéristiques plus précises comme son apparence (*chauve à col roulé*), ses émissions (*pain au lait*) ou son caractère érectile (*guignol*). Si l'on parle de « être en érection », toutes les expressions dans cette affaire ont en commun le verbe *avoir* et ensuite s'attache un complément d'objet direct : *avoir la gaule, avoir la tringle, avoir le petit pain*. Pour exprimer une fellation on peut user par exemple des locutions *jouer de la flûte, jouer un air de biniou* ou *tailler une flûte*. Pour exprimer la masturbation masculine on utilise *se taper la colonne, se polir le chinois* (« le sens vient d'une comparaison avec le crâne dénudé des magots »²⁵) ou *se griffer le macaroni*. Quant aux testicules, ils sont désignés en majorité par le terme *couilles* qui vient du latin *coleus* qui signifie la même chose. D'autres noms donnés sont par exemple les *pelotes* ou les *bonbons*, d'où vient une locution pas très aimable *casser des bonbons*.

À propos de l'acte sexuel on a quelques verbes directs qui nous indiquent l'action sexuelle, surtout les verbes suivants : *niquer* (aussi apparaît dans une forme verlanisée *quène*), puis *foutre, mettre, calcer* et *chausser*. D'autres sont dans la plupart dérivés des mots plus ou moins connectés avec la sexualité : *biter, verger, culeter*, d'autres par exemple *fourailler* ou *godiller* (vient probablement de la métaphore du pénis – *godille*). En outre on a des verbes qui décrit une action violemment sexuelle, où *se faire quelqu'un* occupe la première place. Entre autres on a *troncher, se cogner* (du lat. *cuneare* – enforcer un coin) ou *se taper*. Un verbe transitif *baiser* dans son sens principal, c'est-à-dire faire l'amour (dit très délicatement), est relativement insultant, mais il a en plus un sens différent et cela « *embrasser quelqu'un, quelque partie d'une personne ou quelque objet* »²⁶. Un autre verbe qui vaut la peine d'être mentionné est *miser*, qui est dans le dictionnaire en ligne TLFi décrit comme argotique et vulgaire et qui signifie « pénétrer sexuellement » dans une relation hétéro- ou homosexuelle. D'autres verbes utilisés en parlant de ce sujet sont formés par la dérivation des noms ayant quelque chose en commun avec le sexe, donc il s'agit des organes sexuels. C'est comment on obtient par exemple des verbes *enculer, entuber* ou *encaldosser*, dont le dernier est constitué de deux verbes : *encaler* (=enjamber) et *endosser*. On a bien sûr plusieurs verbes désignant l'action de masturbation, dont quelques sont *se branler* (qui peut être appliqué à tous les deux sexes : masculin et féminin), *se toucher* ou *se limer*. Quant aux locutions verbales, le français est une langue aussi variable que la langue tchèque. Évidemment la métaphore occupe une

²⁴ Ibid., p. 523

²⁵ Ibid., p. 138

²⁶ *Trésor de la Langue Française informatisé* : Baiser, [online], [cit. 2018-05-16]. Accessible : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2907856545;r=1;nat=;sol=0;>

grande place dans ce domaine. On utilise aussi des mots déjà mentionnés quand on a parlé des gros mots par rapport à la femme et à l'homme. On a par exemple des expressions *se baguer le nœud*, *danser sur le baquet* ou *dérrouiller son panais*.

4.3.3 Les gros mots et la défécation

Maintenant allons-y jeter un coup d'œil sur le vocabulaire excrémental qui est également tabou pour le monde francophone. On va parler un peu des excréments soit solide soit liquides. Ce n'est pas évidemment un thème favori, mais il faut quand même l'expliquer. Commençons avec la défécation solide, c'est-à-dire avec tout ce qui a un rapport avec l'anus. On a une possibilité de classer les dénominations suivantes, et cela sur les noms par rapport à la partie visiblement externe, donc la partie arrondie, et puis la partie pas visible au premier aspect, le trou.

Quant à la première partie, elle peut être dénommée par diverses expressions métaphoriques lesquelles sont évoquées par des objets ronds. Par exemple *rondelle* : « *Son papier n'est même pas bon pour se torcher la rondelle* »²⁷, *rondibé* « *Est-ce que je t'ai encore enculé, eh, pouceau ? Tu t'la veux au rondibé ?* » (Duvert)²⁸, *boutonnière* qu'on connaît déjà au sens de la vulve susmentionné, *rosette* ou *capsule*. Un nom *oignon* ou sa forme apocopée *oigne* se peut user dans une expression *sueur d'oignon* qui signifie une prostitution sodomite « *Jeannot avait tâté de la sueur d'oignon pour boucler des fins de mois difficiles* »²⁹.

La deuxième partie a beaucoup des désignations jointes avec le trou comme *trou du cul* d'où *trou-de-cul* est un synonyme pour un imbécile, *trou qui pue*, puis aussi dans la forme d'une métaphore *trou de balle*, *trou d'ais*, *trou du souffleur* et d'autres. Les dénominations d'un seul mot sont par exemple *troufignarde*, *fignon*, *fignard* ou *fignole*, mais il existe un très grand nombre des autres variantes. Un trou un peu différent est le trou « d'ouverture » qui ne peut être négligé par rapport aux dénominations. Dans le vocabulaire français on a par exemple *porte de derrière*, *entrée des artistes* (très poétique) usé surtout dans les locutions *prendre* ou *passer par l'entrée des artistes* (= sodomiser)³⁰, puis encore *porte de service* ou *dé à coudre*. Il y a aussi des noms plus amusants quant à la fonction du cul, et cela notamment *coupe-cigare* et un nom plus poétique *turbine à chocolat*.

Dans le contexte avec l'anus, il est indispensable de mentionner quelques expressions concernant l'homosexualité masculine. Il faut quand même distinguer des expressions décrivant l'homosexualité active et passive. Par exemple *chouette* se peut utiliser

²⁷ QUENEAU Raymond : *Les enfants du limon*, 1938, p. 189, cit. du TLFi

²⁸ COLIN Jean-Paul, MÉVEL Jean-Pierre : *Dictionnaire de l'argot*, Larousse, p. 559

²⁹ Ibid., p. 442

³⁰ Ibid., p. 240

dans les deux, mais il faut ajouter un verbe correspondant avec une certaine action. Une expression *prendre du chouette* signifie « pratiquer l’homosexualité active tandis que *donner* ou *filer du chouette* signifie « pratiquer l’homosexualité passive »³¹.

En ce qui concerne les dénominations autour des excréments, c’est plutôt fréquent en français de France. Il y a des mots ou des locutions qui sont fréquemment utilisés et même connus par les gens qui ne parlent pas du tout français. Un exemple très fameux est *merde*, le mot dont origine est dans le latin, où *merda* a la même signification. Un autre mot désignant l’excrément est *caille* qui est dérivé du verbe *cailler* avec le sens de *fienter*. Ce mot s’utilise dans des locutions comme *l’avoir à la caille* (= être mécontent) ou *avoir quelqu’un à la caille* (= le détester). Il y a un mot latin duquel viennent plusieurs mots de français contemporain, et cela *cacare*. Non seulement le mot déjà mentionné *caille* est issu de lui, mais en plus il donne l’existence aux termes *caca* ou *chier*. Du dernier on obtient aussi la dérivée *chiasse* (« diarrhée ») ou *chiant/-e* qui est utilisé comme un adjectif vulgaire qui a le sens d’embêtant, ennuyeux ou pénible. La diarrhée a aussi quelques dénominations, *chiasse* compris. Ce sont par exemple *foire* (du latin *foria*) ou *foirade*. Un mot *tartissure* est dérivé du verbe *tartir*. On a en plus un grand nombre à travers desquels on peut faire une description de l’action de défécation, entre autres déjà mentionnés *foirer*, *tartir* et *chier*, et puis *flaquer*, *déflaquer*, *débloquer* ou *débourrer*. Ce qui nous intéresse aussi par rapport au thème de la défécation, ce sont des locutions verbales. Il y en a beaucoup en forme de métaphore comme par exemple *mouler* ou *couler un bronze* où est une référence à la couleur de l’excrément humain³² et de l’autre part dans une autre locution *prendre du bronze* on obtient une signification différente, et cela « sodomiser, en parlant d’homosexuels ». D’autres expressions on peut mentionner *pousser son rond*, *perdre ses légumes* (en parlant de la défécation involontaire à cause de la peur ou de la sénilité) ou *poser sa pêche*.

³¹ Ibid., p. 142

³² Ibid., p. 89

5 Les jurons et insultes en France

Les jurons et insultes sont très différents en français de France et de Québec en ce qui concerne la source et le thème. En France ils viennent, de la même manière comme par exemple dans la langue tchèque ou espagnole, des cochonneries, des excréments et de la défécation en général. On a déjà parlé de ce thème profondément dans les sous-chapitres 4.3.2 et 4.3.3.

Il y a un bon article écrit par Gilbert Longhi, *proviseur du Lycée Jean Lurçat à Paris*³³, qui parle exactement de cette matière, toutefois d'une branche éducative. On va se servir quand même d'uniquement quelques parties de son article. L'auteur y utilise la locution « noms d'oiseaux » pour désigner les vulgarismes. Son article confirme le paragraphe antérieur par la constatation suivante tirée d'un paragraphe appelé « Enquêtes sur les grossièretés », laquelle est basée sur une enquête du ministère de l'Éducation nationale : « *Le plus souvent il est question d'actes corporels (pisser, péter, chier) ; de parties du corps (bite, con, cul, couilles) ; d'excrément (merde) ; de comportements sexuels (niquer, enculer, pute...)*. »³⁴ Gilbert Longhi dit aussi que des termes proférés par un locuteur sont parfois plutôt des exclamations que des insultes et qu'on ne peut pas les prendre mot à mot. C'est exact parce que des expressions avec tel signification n'existent pas seulement à exprimer le sens originel, mais aussi celui avec une autre dimension.

Un autre article sur le site d'internet *www.minute-auto.fr*³⁵ s'occupe de la question des insultes françaises proférés au volant et l'équipe Minute-Auto.fr a réalisé une enquête avec 3211 des sondés français dont 1864 étaient les hommes et 1347 es femmes. Le résultat était suivant : parmi les insultes préférées des hommes appartiennent *conard, enculé, putain, fils de pute* et *batard*, tandis que parmi celles des femmes appartiennent presque les mêmes que des hommes, et cela *conard, putain, enculé, merde* et *fils de pute*. On peut remarquer que ces mots sont les insultes plus typiques et plus utilisées en France.

³³ *Babelio* : Gilbert Longhi, [online], Accessible : <https://www.babelio.com/auteur/Gilbert-Longhi/239824>

³⁴ *Le café pédagogique* : Façons de parler : Injures, insultes, jurons et autres noms d'oiseaux en éducation disséqués, [online], [cit. 2018-06-08]. Accessible : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2013/07/05072013Article635086056717095294.aspx>

³⁵ Minute-Auto.fr. (2018). *Exclusif : Quelles sont les insultes préférées au volant ? - Minute-Auto.fr*. [online] Accessible : <http://minute-auto.fr/actu/classement-insultes-au-volant> [Accessed 22 Sep. 2016].

6 Les jurons et insultes au Québec

Les jurons et insultes en français québécois forment une partie particulière de cette variante de la langue. Ils sont énormément différents de ceux en français de France principalement à cause de leur origine comme on a déjà mentionné auparavant. Le thème principal réside dans la religion. La plupart des vulgarismes québécois vient exactement de cette sphère-ci. Cette différence réside en plus dans l'influence de l'anglais sur cette langue en cas de prononciation.

Originellement, ils s'utilisaient des variantes diverses des mots d'origine religieux (plus exactement des mots venant de l'Église catholique) pour éviter des mots blasphématoires. Successivement, ces variantes devenaient fréquentes et les gens ensuite inventaient des variations pour presque tous les vulgarismes lesquels ont finalement devenu fréquemment utilisés.

Ce qui est tellement typique pour les vulgarismes québécois, c'est la possibilité de varier et lier des jurons dans le but de créer le plus efficacement tel sens que le locuteur veut. Il y a quelques jurons lesquels s'utilisent le plus souvent pour cette façon, et cela *tabarnak*, *criss/crisse*, *câllice* et *estie/ostie* et selon le livre *Francouzština na americkém kontinentě* ils y appartiennent encore deux, et cela *calvaire* et *ciboire*³⁶. Dans le chapitre suivant, dans le questionnaire, on verra quelques combinaisons des premiers quatre jurons de la phrase antérieure. Quelques exemples sont *criss de câllice*, *estie de tabarnak* ou une combinaison des trois *criss de câllice de tabarnak*. Entre des combinaisons des jurons ils existent des différences dans l'intensité. Si l'un dit par exemple *criss de tabarnak*, il est moins énervé que s'il utilisait l'expression *tabarnac de criss*.³⁷ Ces jurons s'utilisent en plus pour intensifier le sens d'une phrase (*Ça va bien en tabarnak*)³⁸, minimaliser le sens d'une certaine chose (*Il a jamais eu une crise de chance de faire son fin finaude*)³⁹ ou également comme une substitution de l'adverbe *très* (*C'est une crise de bonne chanson*). L'utilisation fréquente des jurons a contribué à la perte de leur signification originale.

³⁶ KADLEC Jaromír, HOLEŠ Jan : *Francouzština na americkém kontinentě*, Univerzita Palackého v Olomouci, 2006, pg. 76

³⁷ KADLEC Jaromír : *Francouzština v Kanadě*, Univerzita Palackého v Olomouci, 2005, pg. 265, Traduction libre par Aneta Křemenová

³⁸ BAGOLA Beatrice : *Français du Canada – Français de France VIII : Actes du huitième Colloque international de Trèves*, du 12 au 15 avril 2007, pg. 179

³⁹ ADAM Julie : (1998). *The four-letter word, ou comment traduire les mots fuck et fucking dans un texte littéraire ?*. *Meta*, 43(2), 236–241. doi:10.7202/001852ar, pg. 4

7 Le questionnaire

Une partie fondamentale de notre travail forme le questionnaire dont but est récolter des renseignements sur l'utilisation des vulgarismes, jurons et insultes, en général.

Le nombre maximal des sondés a été fixé à cent sondés pour qu'on puisse travailler avec des données exactes. Ainsi on va utiliser aussi le pourcentage en parlant des résultats.

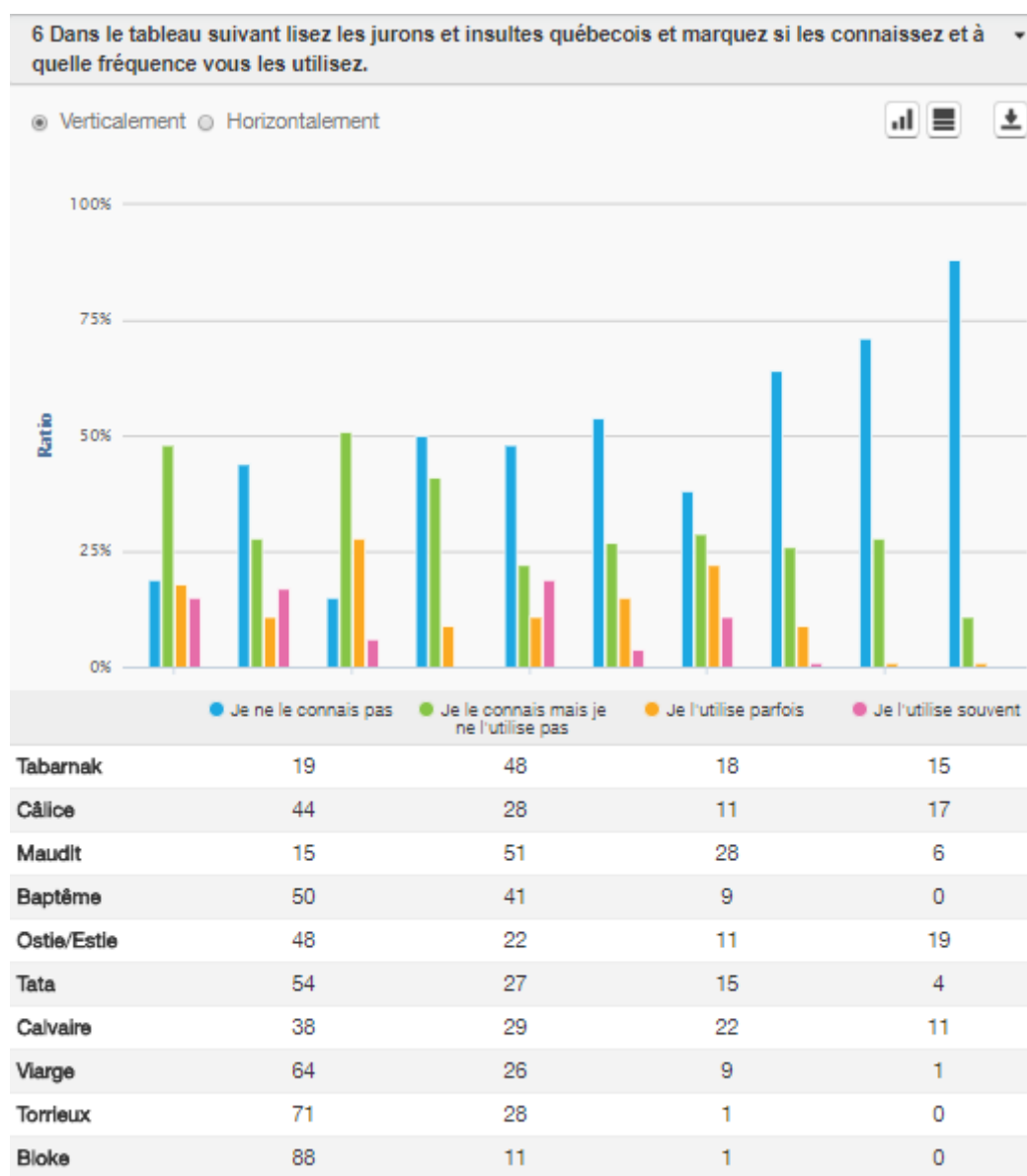
La majorité des sondés est formée par les femmes (63 %) et 37 % par les hommes. Le questionnaire a été complété par des personnes de plus de 15 ans. 8 % des sondés ont entre 15 et 20 ans, 85 % entre 20 et 30 ans, 6 % entre 30 et 50 et seulement 1 % a plus de 50 ans.

Il faut aussi mentionner le niveau d'éducation maximal atteint. Parmi tous les sondés il y a 29 % des personnes qui ont fini leurs études par le baccalauréat, 40 % étudie encore à l'université, 23 % des sondés a obtenu la licence d'université, 7 % a fini par l'obtention du master et seulement un pour cent a obtenu le doctorat.

Parmi des sondés il n'y a pas seulement des gens d'origine française ou québécoise, mais aussi des gens d'origine non francophone qui ont cependant le niveau de français au moins B1 selon l'échelle de CEFRL (*Common European Framework of Reference for Languages*). Il y a plus qu'une moitié des sondés de France (52 %), un quart des sondés de Canada (26 %), 17 % d'origine tchèque et 5 % d'origines diverses comme Slovaquie, Autriche, Belgique, Chine et Maroc. Quand même sur la question « *Quelle est votre langue maternelle ?* » une grande majorité de 78 % des sondés a répondu « *le français* ». Seulement 18 % a répondu « *le tchèque* », 1 % « *l'anglais* » et 3 % « *un autre* », ce que signifie « *slovaque, allemand et karaïm* ».

Le questionnaire en tant que tel est créé de telle sorte qu'on puisse obtenir les réponses sur la connaissance et la fréquence de l'usage des vulgarismes parmi les francophones. Les deux premières questions essentielles concernent les jurons, les insultes, les phrases et les locutions québécois et sont faites sous la forme d'un tableau, de la même manière comme les deux questions suivantes de la même sorte, néanmoins concernant le français de France.

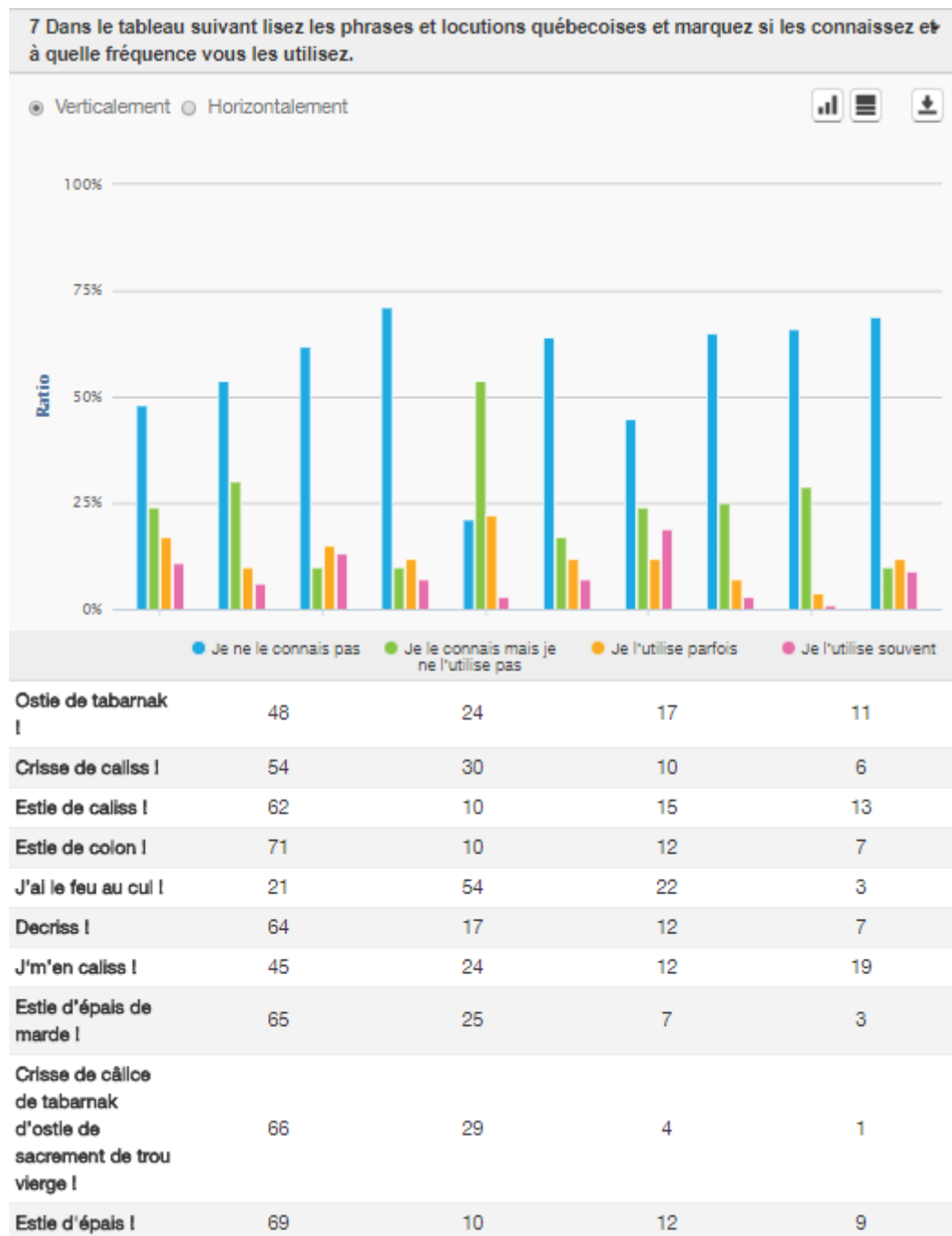
7.1 Connaissance et usage des vulgarismes québécois



Dans cette question est une liste de dix vulgarismes et le devoir des sondés a été de marquer s'ils ne le connaissent pas, s'ils le connaissent mais ne l'utilisent pas, s'ils l'utilisent parfois ou s'ils l'utilisent souvent. Parmi les vulgarismes ont été choisis les jurons et insultes modernes, vieillies, racistes et aussi homophobes. Les vulgarismes sont suivants : *tabarnak*, *câlce*, *maudit*, *baptême*, *ostie / estie*, *tata*, *calvaire*, *viarge*, *torrieux* et *bloke*. D'abord il est convenable dire quelques extrêmes qu'on a obtenu de cette question. Aucun des sondés n'utilise souvent les vulgarismes *baptême*, *torrieux* et *bloke*. Ce qui est encore plus stupéfiant, c'est que le mot « *bloke* » est utilisé parfois seulement par 1 % des sondés. Pourquoi est-ce choquant ? Si l'on regarde sur le nombre des sondés d'origine canadienne, on supposerait qu'il y aurait un peu plus grand nombre des personnes insultant les anglophones. En général, les chiffres dans la colonne « *Je l'utilise souvent* » ne sont pas trop élevés, ce que

signifie que les sondés ne jurent pas trop. Le vulgarisme le plus utilisé *souvent* est « *ostie / estie* », marqué par 19 % des sondés. Par contre les chiffres plus élevés se trouvent dans la colonne « *Je ne le connais pas* ». La cause de ce fait est de nouveau dans l'origine des sondés. Presque personne (88 %) ne connaît pas le mot « *bloke* » et seulement 11 % le connaît mais ne l'utilise pas.

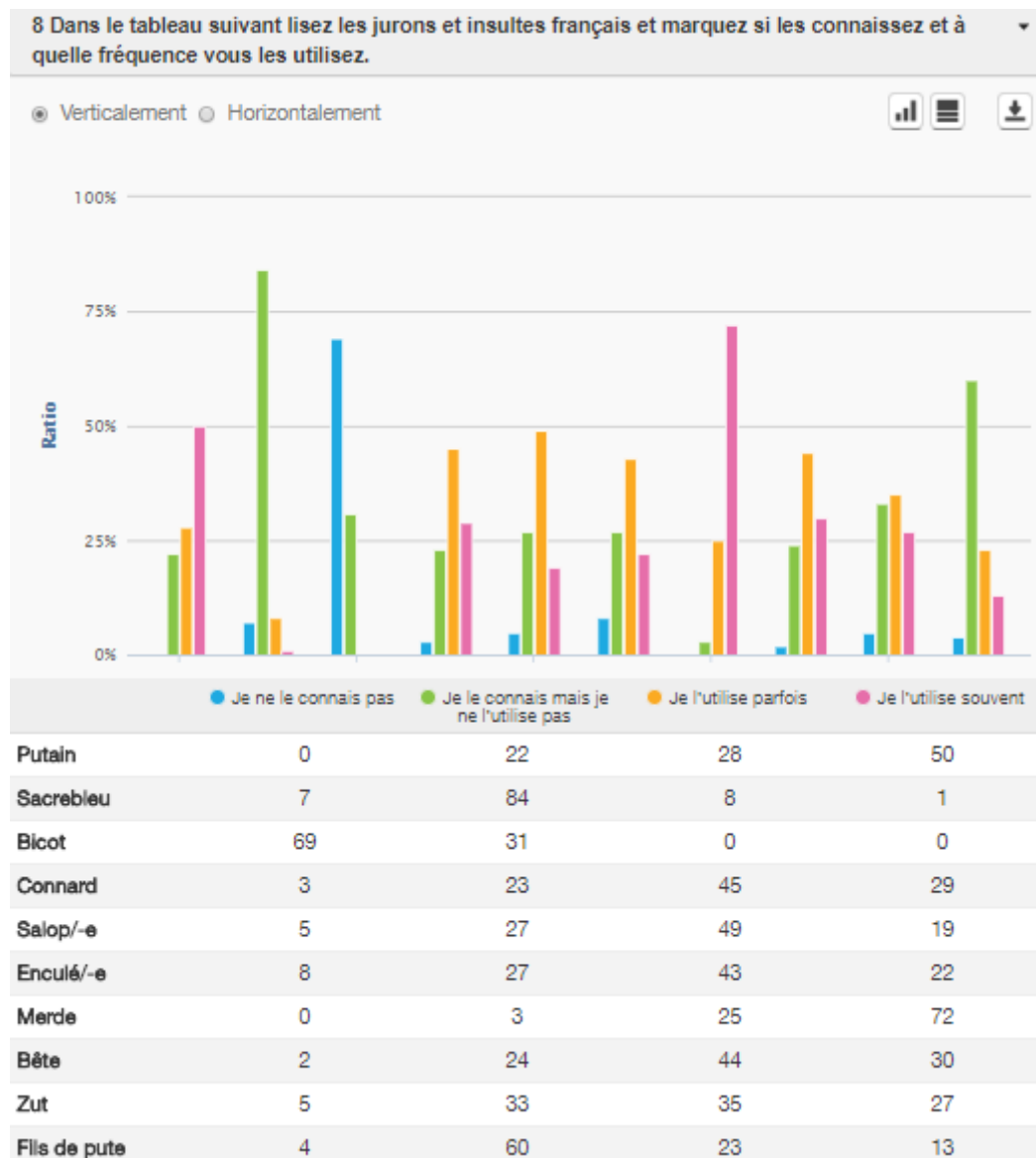
7.2 Connaissance et usage des locutions et phrases québécoises



Dans la question suivante on examinait la connaissance et fréquence de l'utilisation des locutions et phrases insultantes et vulgaires québécoises. La liste est formée par les phrases et locutions suivantes : « *Ostie de tabarnak ! Crisse de caliss !, Estie de caliss !, Estie de colon !, J'ai le feu au cul !, Decriss !, J'm'en caliss !, Estie d'épais de marde !, Estie d'épais !, Crisse de câlice de tabarnak d'ostie de sacrement de trou vierge !* ». Du tableau avec les résultats il est apparent que la plupart des sondés ne connaît pas du tout ces expressions. On peut remarquer que c'est un cas quasiment pareil à celui de la question

antérieure, c'est-à-dire que la majorité des sondés sont les français de France, alors il est probable qu'ils ne connaissent pas ces expressions québécoises. La phrase la plus souvent utilisée est *J'm'en caliss !* avec ses 19 % d'utilisateurs fréquents et au total avec 31 % des sondés qui l'utilisent soit *parfois*, soit *souvent*. La locution la moins utilisée est « *Crisse de calice de tabarnak d'ostie de sacrement de trou vierge !* ». Ce résultat n'est aucune surprise quant à sa longueur. Même sur les réseaux sociaux quelques sondés de France ont répondu sur cette locution en tant que « *C'est long à dire quand même* » et « *Celle-là je la garde* », alors on peut supposer que ce questionnaire approfondira la connaissance du lexique québécois chez les français.

7.3 Connaissance et usage des vulgarismes français

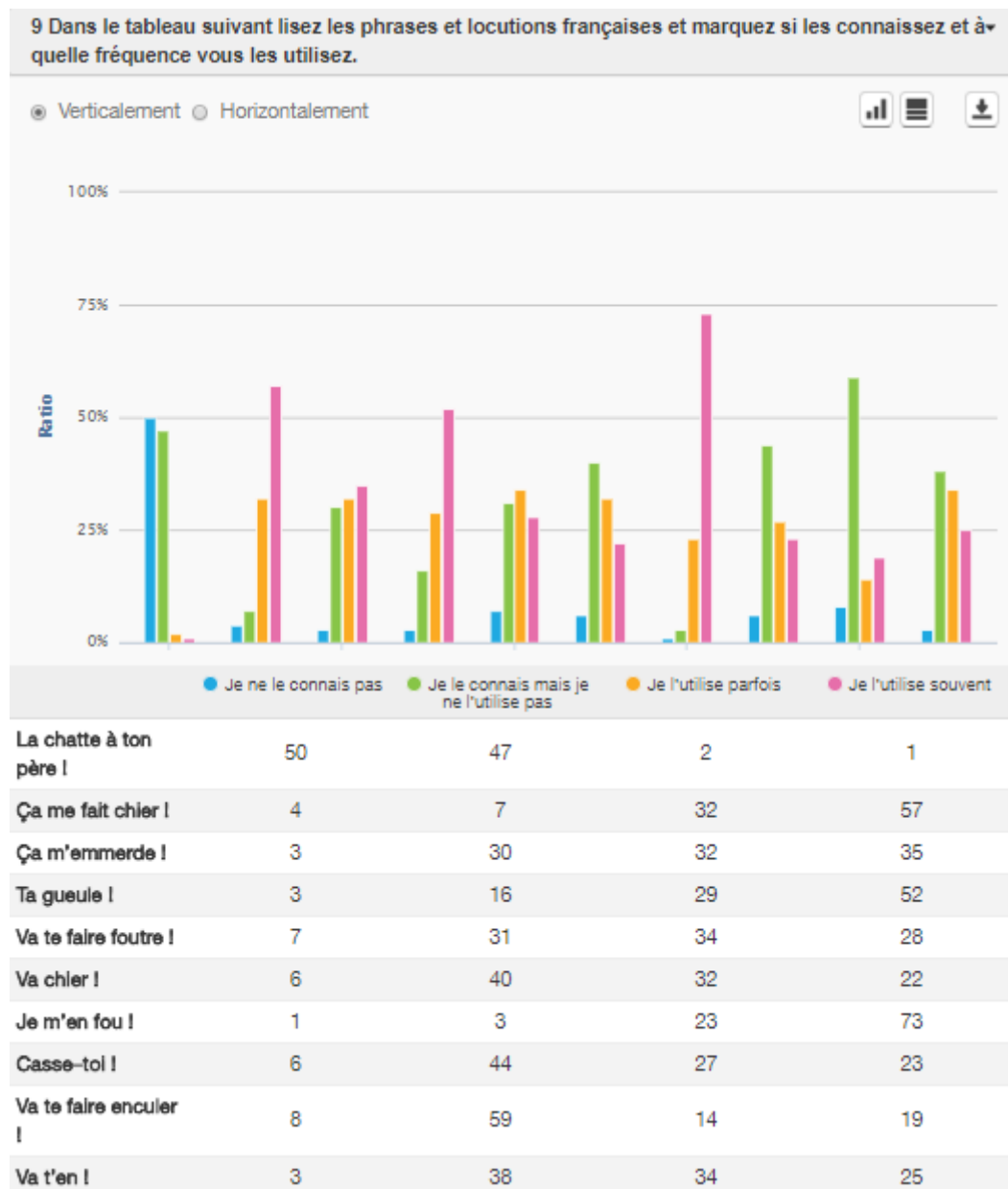


Ensuite on a la question concernant la connaissance et fréquence d'usage des vulgarismes français. Prêtons attention à la grande différence entre les résultats de cette question et celle qui se rapporte des vulgarismes québécois. Ici on aperçoit la majorité des hauts chiffres dans les colonnes « *Je l'utilise souvent* », « *Je l'utilise parfois* » et « *Je le connais mais je ne l'utilise pas* ». Ça veut dire que même les personnes d'autres pays que la France et aussi les québécois au moins connaissent ces mots. Dans la liste est bien sûr aussi le juron *merde*, tellement connu dans le monde entier. Il n'est pas surprenant que presque trois quarts (72 %) de tous les sondés ont marqué qu'ils l'utilisent souvent. C'est presque le même cas avec le juron *putain*, lequel est quand même utilisé moins que *merde*, parce que seulement une moitié (exactement 50 %) l'utilise souvent. Toutefois, *putain* toujours occupe la deuxième place. D'autres vulgarismes dans la liste sont « *sacrébleu*, *bicot*, *connard*, *salop/-e*,

enculé/-e, bête, zut et fils de pute ». Le vulgarisme le moins connu est *bicot*. C'est étonnant que 69 % des sondés ne le connaissent pas, parce que c'est un synonyme de *bougnoul*, ce qui est un mot raciste généralement connu et désignant un Arabe ou une personne d'origine maghrébine, mais on va parler de ça plus tard. Le mot *sacrebleu* est très connu, mais presque pas utilisé du tout. La majorité des sondés (84 %) a marquée qu'elle le connaît, mais qu'elle ne l'utilise pas.

Puis on a les jurons *connard, salop/-e, bête et enculé/-e* lesquels sont par environ une moitié des sondés marqués comme « *Je l'utilise parfois* ». Le juron *zut* est réparti avec des chiffres à peu près pareilles, c'est-à-dire qu'il est utilisé souvent par 27 % des sondés, utilisé parfois par 35 % des sondés et connu mais pas utilisé par 33 % des sondés. Il n'est pas connu du tout seulement par 5 % des sondés. Le dernier juron dans cette catégorie est *fils de pute*. Il est connu mais pas utilisé par plus qu'une moitié des sondés (60 %), utilisé parfois par 23 % des sondés et utilisé souvent par 13 % des sondés.

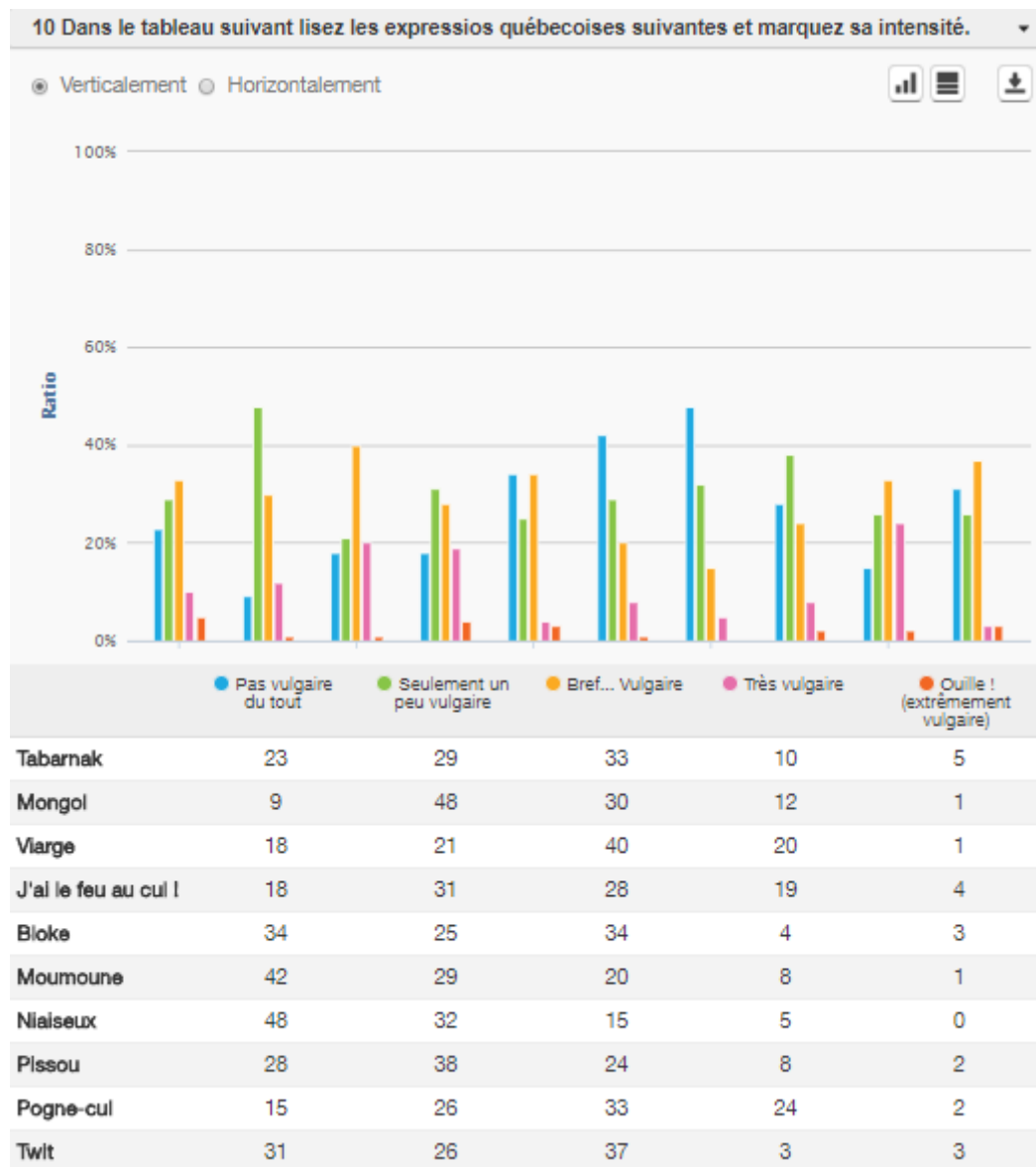
7.4 Connaissance et usage des locutions et phrases françaises



Dans cette partie on va se focaliser sur des phrases et locutions françaises qui sont relativement rudement vulgaires. Voici la liste : « *La chatte à ton père ! ; Ça me fait chier ! ; Ça m'emmerde ! ; Ta gueule ! ; Va te faire foutre ! ; Va chier ! ; Je m'en fou ! ; Casse-toi ! ; Va te faire enculer ! ; Va-t'en !* ». La première locution de la liste n'est pas connue du tout par exactement une moitié des sondés et connue mais pas utilisée par 47 % des sondés. 2 % d'eux ont marqué qu'ils l'utilisent parfois et un pour cent a marqué qu'il l'utilise souvent, mais on devrait plutôt ne le croire pas à cent pour cent. Il est possible que celle un pour cent ne l'a pris au sérieux. Mais laissons les spéculations aux autres et travaillons seulement avec les données qu'on a obtenu de notre questionnaire. Les locutions et les phrases utilisées le plus souvent par la majorité des sondés sont *Ça me fait chier !* avec ses 57 % d'utilisateurs, *Ta gueule !*

avec 52 % d'utilisateurs et *Je m'en fou !* avec ses extraordinaires 73 % ! Le dernier est aussi connu par presque tous les sondés, parce que seulement 1 % a marqué qu'il ne le connaît pas du tout. *Ça m'emmerde !* est moins utilisé souvent parmi les sondés que *Ça me fait chier !* mais il est plus connu, même si la différence entre les sondés est seulement un pour cent. L'expression *Ça m'emmerde !* a tous les sondés réparti dans les colons avec la connaissance positive par 30 %. Le cas presque pareil est présent à la phrase *Va te faire foutre !* Puis on a quatre expressions vulgaires lesquelles sont très offensives envers le destinataire, et cela *Va chier !* ; *Casse-toi !* ; *Va-t'en !* et *Va te faire enculer !* Des résultats on peut déduire que nôtres sondés ne s'insultent l'un l'autre beaucoup. Ces quatre injures sont dans la plupart connues mais seulement peu utilisées. Les chiffres dans la colonne « *Je le connais mais je ne l'utilise pas* » s'orientent vers 40 % chez *Va-t'en !* ; *Va chier !* et *Casse-toi !* tandis que *Va te faire foutre !* a 31 % et *Va te faire enculer !* 59 % des sondés.

7.5 Intensité des vulgarismes québécois



Dans cette partie on a de nouveau la liste de dix expressions québécoises chez lesquelles on va examiner son intensité. Le questionnaire a été formé de tel manière que les sondés ont dû marquer sur une échelle si selon son avis les jurons ne sont pas vulgaires du tout, si sont seulement un peu vulgaires, si sont vulgaires normalement, si sont très vulgaires ou si sont extrêmement vulgaires. La liste des jurons est d'autre fois formée d'une manière réfléchi mûrement. Dans la liste sont les expressions suivantes : « *tabarnak, mongol, viarge, bloke, moumoune, niaiseux, pissou, pogne-cul, twit* » et une locution « *J'ai le feu au cul !* ». Selon le graphe on voit quelques extrêmes, mais en général tout est équilibré. Au début il faut mentionner que très peu des jurons sont extrêmement vulgaires. Les chiffres dans cette colonne-ci s'orientent entre 0 et 5 % au maximum, tandis que les plus hauts chiffres s'orientent entre « *pas vulgaire du tout* » et « *vulgaire normalement* ». Dans ce moment-ci

allons-y voir les chiffres excédant la frontière de 40 %. Le premier juron avec ce privilège est *mongol* avec 48 % des sondés qui ont marqués que ce terme est seulement un peu vulgaire. Puis ce sont *moumoune* et *niaiseux* avec 42 % et 48 % des sondés marquant que ces deux jurons ne sont pas vulgaires du tout. Ensuite on a le juron *viarge* qui a exactement 40 % des sondés marquant que c'est vulgaire normalement. La locution *J'ai le feu au cul !* n'est pas vulgaire du tout selon 18 %, seulement un peu vulgaire selon 31 % et puis l'échelle d'intensité vulgaire descend à 28 %, 19 % et seulement 4% d'une vulgarité extrême. Le juron marqué par la plupart des sondés comme pas vulgaire du tout est *niaiseux* avec 48 % et avec 0 % des sondés marquant la colonne *extrêmement vulgaire*. Le juron avec le plus grand nombre des sondés marquant la colonne *extrêmement vulgaire* est *tabarnak* avec 5 %. Par rapport à ce juron-ci, on peut supposer que les réponses soient différentes s'il s'agitait seulement des sondés d'origine canadienne. Dans ce cas-ci on a le mélange des nationalités et donc il y a des personnes qui l'entendent pour la première fois ou aussi des personnes qui l'ont déjà entendu mais ne connaissent pas sa vraie signification. Dans les questions suivantes on va voir ce que les sondés ont écrit par rapport à la signification de *tabarnak* et d'autres spécifiques vulgarismes. Le juron suivant, *bloke*, est aussi un des mots qui vont être analysés dans les questionnes suivantes. Il est déterminé par les sondés de la même manière que *tabarnak*, c'est-à-dire qu'il n'est considéré comme un juron trop vulgaire. Il a été marqué comme *pas vulgaire du tout* et *vulgaire normalement* par 34 % des sondés, *seulement un peu vulgaire* par 25 % des sondés, *très vulgaire* par 4 % et *extrêmement vulgaire* par 3 % des sondés. Le juron *twit* a la division presque pareille comme *bloke*.

7.6 Intensité des vulgarismes français



Cette question est formulée de la même manière que la question antérieure. La liste des jurons est suivante : « *putain, merde, négro, youpin, salop, porc, con, fils de pute, sacrebleu* » et « *bête* ». Si l'on commence par regarder les extrêmes au début, on verra que les jurons *sacrebleu* et *bête* ne sont pas considérés vulgaires du tout par la majorité (70 %) des sondés. C'est compréhensible, parce que par exemple le mentionné *sacrebleu* est un juron déjà vieilli. Ces deux jurons sont suivis par *youpin* avec 32 % des sondés. D'un autre côté, les vulgarismes les plus marqués dans la colonne et *très vulgaire* sont *fils de pute* (48 % et 38 %) et *négro* (37 % et 33%). Le vulgarisme *salop* est considéré comme *très vulgaire* par 43 % et *extrêmement vulgaire* par 16 % des sondés. Ces résultats sont déjà plus proche de la réalité en tenant compte le nombre des français participants. Les jurons avec les plus grands chiffres dans les colonnes signifiant une intensité moyenne et inférieure sont *putain, merde, porc* et

con avec des chiffres autour 30 et 40 pour cent. Quant aux deux premiers termes, *putain* et *merde*, on peut les entendre presque partout en France. Ils sont utilisés si souvent qu'ils ont perdu l'importance de son sens.

7.7 Explication des mots

La partie suivante est formée avec le but d'examiner plusieurs aspects, pas seulement un comme dans les questions précédentes. Cette partie est composée de telle manière qu'on trouvera quel pourcentage des sondés connaît ou pas les mots choisis pour cette question, s'ils peuvent les décrire et s'ils s'orientent à peu près dans le domaine des vulgarismes. Les questions comme telles ont été composées ainsi : « Qu'est-ce que vous pensez que le mot « ... » signifie ? ».

On a choisi trois mots québécois et trois mots français pour que ça soit équilibré et aussi pour que les sondés n'aient pas trop de travail avec le questionnaire. Des vulgarismes québécois on a choisi *bloke*, *tabarnak* et *tata*, et des vulgarismes français *bounoul*, *chbeb* et *weeaboo*. Ces mots ont été choisis d'après certains aspects qu'on va expliquer plus tard.

7.7.1 Bloke

Le premier mot grossier de cette partie est *bloke*. C'est un mot québécois qu'on a déjà utilisé dans quelques questions antérieures, plus précisément dans les chapitres 8.1 et 8.5. C'est une désignation vulgaire ou mieux vaut dire une insulte, qui est utilisée par les Canadiens français pour désigner soit les Anglais soit les Canadiens anglais. Ce mot vient de l'anglais *bloke* ce qui signifie un « type » ou un « mec ».

Les résultats de cette question sont stupéfiants. 88 % des sondés ont dit qu'ils ne le connaissent pas ! C'est-à-dire que même pas tous les Canadiens ne le connaissent pas. D'autres six pour cent a dit que c'est un synonyme de « con », « connard » ou « idiot », puis deux pour cent affirment que c'est un « mec » et finalement seulement six pour cent a répondu correctement.

7.7.2 Tabarnak

Le mot suivant analysé est *tabarnak*. Ce juron est très souvent utilisé au Québec par tout le monde, même s'il est très vulgaire. On s'est déjà occupé un peu de lui dans les chapitres 8.1, 8.2 et 8.5. Il est amusant lire les réponses des sondés sur la question de ce qu'ils pensent que le mot *tabarnak* signifie, parce qu'ils ont chacun une idée différente.

Ici le pourcentage des personnes qui n'ont aucune idée est relativement basse. Seulement 30 % des sondés ne le connaît pas du tout. Ensuite 11 % a répondu que c'est un objet de

l'église ou tabernacle, ce qui est correct, mais il faudrait dire aussi que le juron est dérivé de lui, et 8 % a dit que c'est en lien avec la religion ou un synonyme de *Nom de Dieu* ou de *Bon sang*. Puis il y a 26 % des sondés (probablement les Français) lequel a dit que c'est un synonyme de *putain* ou de *merde*. Six pour cent a écrit que c'est un mot pareil que *zut* et un pour cent le compare avec *con* et *abruti*. Encore d'autres six pour cent dit que ça signifie une colère ou une frustration et sept pour cent des sondés affirme que ça signifie « être en maudit, en criss ou être très fâché ».

Une réponse amusante est certainement d'une personne québécoise à cause du remplacement du déterminant « la » par le déterminant anglais « the » : « C'est the insulte type québécoise ». Un autre sondé a répondu que « c'est la pire insulte québécoise » et encore un autre que c'est « équivalent du « *fuck* » américain ». Une réponse un peu plus longue est composée de deux phrases : « C'est un sacre comme un autre (criss, esti, etc.). Je pense que je l'utilise pour amplifier ce que je suis en train de dire. » et encore une qui est presque complètement parfaite : « Les Québécois l'utilisent quasi tous les jours en remplacements de certains adverbes ou juste « comme ça » ».

7.7.3 Tata

Le dernier juron québécois de la liste est *tata*. C'est un vulgarisme du type homophobe, mais aussi d'un type légèrement différent. On a choisi celui exactement à cause de sa caractéristique. Plus tard on verra un juron français *chbeb* et donc on pourra comparer les deux et voir à quels types des francophones l'homophobie est plus proche, avec un peu d'exagération bien sûr.

Tata est étonnamment utilisé par les Français, mais aussi par les Québécois, et chez chacun dispose d'un sens différent. En français de France il a un sens injurieux et représente une désignation d'un homme homosexuel ou une personne peureuse, tandis qu'en français québécois il représente une personne insignifiante ou un imbécile.

Les réponses sur la question « Qu'est-ce que vous pensez que le mot « *tata* » signifie ? » sont extrêmement variées. Une moitié (53 %) a répondu qu'elle ne sait pas ce que ça signifie. Toutefois 13 % des sondés, probablement des Français, ont répondu correctement que c'est un « homosexuel, pédé, tarlouze, fiotte » ou « tante ». 10 % des sondés, cette fois-ci probablement des Québécois, ont écrit correctement que selon eux ça signifie un « niais » ou un « imbécile ». Encore un pourcentage relativement haut (6 %) a dit que c'est un « idiot », 5 % que c'est un « con » et d'autres 5 % que c'est une « salope » ou « pute ». Trois pour cent affirment que c'est un « faible » ou « quelqu'un de fragile » et le reste dit que c'est « le père », « homophobe » ou « un ignare ».

7.7.4 Bounoul

On quitte les expressions québécoises et on s'approche des expressions françaises. Le premier juron qu'on va examiner est *bounoul*, un terme raciste qui s'utilise pour désigner un Arabe. Il existe plusieurs termes synonymiques comme *boukak*, *bic* ou *bounioul*.

Il y a 45 % des sondés qui ne le connaissent pas du tout. D'un autre côté il y a pas mal des gens qui le connaissent parfaitement. 25 % des sondés ont écrit que c'est une désignation d'un *sale Arab* ou seulement *Arab* ou *Maghrébin*. Encore 6 % ont affirmé que c'est une injure, insulte ou une expression raciste et d'autres 10 % que ça signifie un « négro ». D'autres six pour cent qui n'étaient pas loin de la vérité ont dit que c'est un « étranger » et encore 2 % que c'est un « musulman ». Il y a aussi des idées déformées par les derniers sept pour cent qui pensent que *bounoul* est un « idiot, fou, cas social, grosse personne » ou une « personne vulgaire ».

7.7.5 Chbeb

En ce qui concerne le terme *chbeb*, l'écrasante majorité des sondés, entiers 90 pour cent, ne le connaissent pas du tout ! Par conséquent on peut confirmer que c'est un juron très rare et donc n'est pas trop utilisé dans la conversation quotidienne. Il serait utile s'expliquer qu'est-ce que le mot *chbeb* signifie, pour qu'on puisse critiquer les réponses des sondés. Il s'agit d'un terme homophobe désignant un homosexuel passif d'une manière très cruelle. Une autre signification peut être « enculé » ou « enfoiré ». De tous les sondés il y a seulement un pour cent qui a répondu correctement.

Chbeb évoque quand même une image liée aux choses sexuelles. 3 % des sondés pensent que c'est une désignation du sexe, pénis ou phallus. Les autres réponses sont complètement aberrantes et on va se dire ici seulement certaines. Quelqu'un a écrit que c'est un idiot, l'autre que c'est une jeunesse et quelqu'un d'autre que c'est un Maghrébin.

7.7.6 Weeaboo

La dernière place du questionnaire est dédiée au juron *weeaboo*. C'est un terme utilisé par les Français mais qui est inventé par un Anglais, artiste de bandes dessinées, Nicholas Gurewitch⁴⁰. Il s'agit d'un mot péjoratif lequel désigne une personne qui n'est pas d'origine japonaise mais qui est obsédée par la culture japonaise et par le Japon en général. L'hypothèse de la connaissance et utilisation de ce juron était avant la distribution de ce questionnaire relativement pessimiste, parce que les personnes marquées comme *weeaboo* ne

⁴⁰ Wiktionnaire : weeaboo, [online], Accessible : <https://fr.wiktionary.org/wiki/weeaboo#Fran%C3%A7ais>

se manifestent trop, donc il est difficile de les reconnaître tout de suite. Par conséquent on peut supposer que ce terme ne soit pas connu et utilisé fréquemment.

En regardant les résultats on peut affirmer que l'hypothèse a été correcte. 93 % des sondés ne connaissent pas ce vulgarisme du tout, ce qui n'est surprenant du tout. Cinq pour cent des sondés ont répondu correctement, seulement avec des petits écarts : « personne qui adore les mangas (animes) » ; « personne aimant un peu trop les animés japonais » ; « Qqn aimant le Japon » etc. Deux pour cent ont écrit qu'il s'agit d'un « chouineur » ou d'un « naïf ».

Conclusion

Le but de ce mémoire était de trouver les différences principales entre les jurons, injures et insultes français et québécois, puis marquer les vulgarismes typiques pour que le lecteur s'en rende compte et finalement créer une image générale des vulgarismes à l'aide du questionnaire attaché.

On a consacré le premier chapitre à l'histoire abrégée de France. On a suivi la ligne historique par des événements significatifs qui ont marqué énormément le développement de la France jusqu'à la forme qu'elle a aujourd'hui. On a employé aussi des dynasties les plus importantes et on a marqué quelques personnages avec certaine influence pas seulement sur le développement du pays mais aussi sur l'évolution de la langue française.

Le chapitre suivant parlait aussi de l'histoire, mais dans ce cas de celle du Canada, et plus précisément du Québec. Ce chapitre est plus ample à cause du développement plus compliqué qui cause l'évolution de la langue dans cette partie du monde plus complexe. On peut considérer la longueur des chapitres comme une métaphore à l'évolution de la langue française. On a commencé l'histoire du Québec dès l'origine parce que c'est là que tout commence. On se focalisait sur les événements les plus importantes de la même manière que dans le chapitre précédent, dans ce cas surtout sur la colonisation du continent américain et ensuite sur la création de la Nouvelle-France avec le Québec y compris.

Dans le troisième chapitre on s'est concentré à la situation générale de la langue française au Québec et aussi à ses particularités, c'est-à-dire sur les signes principaux qui le diffèrent du français utilisé à France.

Le quatrième chapitre s'est focalisé sur la caractéristique générale des jurons et insultes, son étymologie y comprise. Un sous-chapitre était dédié aux gros mots en ce qui concerne surtout la sexualité, la défécation et la religion.

Dans le cinquième chapitre on a tourné ses efforts déjà à la question des jurons et insultes, notamment aux signes typiques et la caractéristique de ceux en France afin de comprendre la différence de ceux de Québec, dont parle le chapitre n° 6. Ces deux chapitres étaient dédiés à la problématique des vulgarismes différents dans les deux pays et devaient éclaircir sa distinction.

Finalement, on a dédié le dernier chapitre au questionnaire, qui occupe le poste plus important de ce mémoire. Il est construit de tel façon qu'il nous les informations fondamentales grâce auxquelles on se construit une image de l'utilisation des jurons, insultes et en plus des phrases et locutions insultantes. Les questions se focalisent sur la connaissance et fréquence d'usage des vulgarismes par les sondés, ensuite sur leur intensité de la façon de

voir par les sondés. À la fin on a fait une liste des expressions plus ou moins grossières, trois de chaque pays, et le but était d'apprendre combien des sondés connaissait ces expressions et, en plus, en cas d'ignorance de voir s'ils avaient pour le moins une idée de ce que les expressions pourraient théoriquement signifier.

On peut constater qu'on a arrivé à la fin triomphante en dessinant une image concrète du langage vulgaire en France et au Québec. On a réussi à faire une liste des jurons et insultes typiques et de la grande différence du français et du québécois et ensuite on a montré la distinction particulière entre les deux. Cette mémoire de licence devrait alors aider aux gens voyageant à l'un ou l'autre pays à comprendre ou utiliser ces mots sans aucun doute.

Résumé

Tato bakalářská práce se zabývá porovnáváním urážek, nadávek a sprostých slov ve francouzském jazyce používaném ve Francii a v Québecu. Část práce tvoří dotazník, který zjišťuje za prvé frekvenci užívání vulgarismů, dále jejich intenzitu a na závěr znalost a vysvětlení vybraných urážek. Hlavním cílem této práce je zjistit, v čem spočívají jejich hlavní rozdíly a s pomocí dotazníku přibližně vykreslit jejich hrubý obrázek očima korespondentů.

Bibliographie

PRIMAIRE :

COLIN Jean-Paul, MÉVEL Jean-Pierre : *Dictionnaire de l'argot*, Larousse, 1994

KADLEC Jaromír : *Francouzština v Kanadě*, Univerzita Palackého v Olomouci, 2005

KADLEC Jaromír, HOLEŠ Jan : *Francouzština na americkém kontinentě*, Univerzita Palackého v Olomouci, 2006

ROUAYRENC Catherine : *Les gros mots, Que sais-je ?*, Presses universitaires de France, 1998

ROVNÁ Lenka, JINDRA Miroslav : *Dějiny Kanady*, Nakladatelství Lidové noviny, Praha 2012

SECONDAIRE :

ADAM Julie : *The four-letter word, ou comment traduire les mots fuck et fucking dans un texte littéraire ?*, Volume 43, Number 2, juin 1998

BAGOLA Beatrice : *Français du Canada – Français de France VIII : Actes du huitième Colloque international de Trèves*, du 12 au 15 avril 2007

BISCHOFF Bernhard : *La minuscule caroline et le renouveau culturel sous Charlemagne*, Revue d'Histoire des Textes, 1969, pp. 333-336

BRIFFAULT Robert : *Les troubadours et le sentiment romanesque*, Slatkine reprints; Genève, 1974

FAYET Aurélien, FAYET Michelle : *L'histoire de France*, Groupe Eyrolles, 2007, ISBN 978-2-212-53726-0

FERRO Marc, OLŠÁKOVÁ Doubravka : *Dějiny Francie*, NLN – Nakladatelství Lidové Noviny, 2006, ISBN 80-7106-888-8

Ilustrované dějiny světa, Svojtka & Co. Praha, 2008, ISBN 978-80-256-0183-9

JINDRA Miroslav, ROVNÁ Lenka : *Dějiny Kanady*, NLN – Nakladatelství Lidové Noviny, 2000, ISBN 80-7106-211-1

LANCTOT Gustave : *Histoire du Canada du traité d'Utrecht au traité de Paris 1713-1763*,
Librairie Beauchemin, 1964

LES SOURCES EN LIGNE :

Babelio : Gilbert Longhi, [online], Accessible : <https://www.babelio.com/auteur/Gilbert-Longhi/239824>

DAUDET Léon : *Fantômes et Vivants*, 1914, p. 110, cit. du TLFi

Encyclopédie Larousse : Juron, [online], [cit. 2018-04-15]. Accessible :
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/juron/45216?q=juron#45170>

Espace français : Les valeurs des interjections, [online], [cit. 2018-04-20]. Accessible :
<http://www.espacefrancais.com/les-valeurs-des-interjections/>

Le café pédagogique : Façons de parler : Injures, insultes, jurons et autres noms d'oiseaux en éducation disséqués, [online], [cit. 2018-06-08]. Accessible :
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2013/07/05072013Article635086056717095294.aspx>

MEILHAC Henri, HALÉVY Ludovic : *Gde-duchesse Gérolstein*, 1867, II, 5, p.250, cit. du TLFi

Minute-Auto.fr. (2018). *Exclusif : Quelles sont les insultes préférées au volant ? - Minute-Auto.fr.* [online] Accessible : <http://minute-auto.fr/actu/classement-insultes-au-volant>
[Accessed 22 Sep. 2016].

QUENEAU Raymond : *Les enfants du limon*, 1938, p. 189, cit. du TLFi

RABELAIS François : *Le Tiers Ivre*, VII, p. 34, cit. du TLFi

Trésor de la Langue Française informatisé : Pute, [online], [cit. 2018-05-09]. Accessible :
<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3693304740> ;

Trésor de la Langue Française informatisé : Baiser, [online], [cit. 2018-05-16]. Accessible :
[http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2907856545;r=1;nat=;sol=0](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2907856545;r=1;nat=;sol=0;);

Wikipédia : Charlemagne, [online], [cit. 2018-03-12]. Accessible :
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Charlemagne>

Wikipédia : Langue agglutinante, [online], [cit. 2018-03-26]. Accessible :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_agglutinante

Annotation

Prénom et nom de l'auteur : Křemenová Aneta

Nom du département et de la faculté : Département des études romanes, Faculté des Lettres

Le Titre de mémoire : La comparaison des jurons et des insultes québécois et français

Directeur de mémoire : Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Le nombre des lettres : 74 621

Le nombre de pièces jointes : 0

Le nombre de titres de la littérature : 14 (+13 en ligne)

Mots-clés : comparaison, juron, insulte, linguistique française, Québec, France, histoire

Caractéristique de mémoire : Une idée principale de ce mémoire est la comparaison des jurons et des insultes français et québécois. Ce mémoire contient une brève histoire de la France et du Canada, notamment du Québec, afin d'obtenir des connaissances fondamentales pas seulement d'histoire mais aussi du développement de la langue française. Il y a une explication de ce que signifient les jurons et insultes et ensuite sa comparaison entre le français et le québécois. Une grande partie de ce mémoire est dédié à un questionnaire qui se focalise sur la connaissance, fréquence d'usage et intensité des jurons et insultes. Ce questionnaire peut aider au lecteur se créer une image du français et peut lui aussi aider entendre mieux en parlant soit avec les français soit avec les québécois.

Annotation

Surname and name of the author: Křemenová Aneta

Name of the department and faculty: Department of Romance Languages, Faculty of Arts

Title of the thesis: Comparison of swearwords and insults between Quebec French and French in France

Supervisor of the thesis: Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Number of characters: 74 621

Number of annexes: 0

Number of works cited: 14 (+13 en ligne)

Keywords: comparison, swearword, insult, french linguistics, Quebec, France, history

Characteristics of the bachelor thesis: The main idea of this work is to compare the insults and swearwords of french used in France and french used in Quebec. This work contains a brief history of France and Canada in order to gain the basic knowledge of history as well as language from the outset. It also contains the explanation of insults and swearwords. A big part of this work is dedicated to a questionnaire which is created in such a way that the reader can easily understand the difference between the types of swearwords and insults from Quebec and from France and maybe he also discovers new words that could help him later while speaking with french people.